ROIS & VAUPRES

ENCHERES

Dimanche 14 février 2021 à 16h

ROIS & VAUPRES
ENCHERES

Pour l'amour de l'art

Collections et Passions Privées

Océanie
Amériques
Colombie-Britannique
Suréalisme

Dimanche 14 Février 2021 à 16h

EXPOSITION PRIVÉE À PARIS
sur rendez-vous chez les experts
du jeudi 28 janvier au jeudi 11 février

EXPERTS

Laurent Dodier
Membre du Syndicat Français des Experts Professionnels en œuvres d'art (S.F.E.P.)
Tél. +33 608 22 68 15 - laurentdodier@wanadoo.fr

Anthony JP Meyer
Membre du Syndicat Français des Experts Professionnels en œuvres d'art (S.F.E.P.)
Membre de la chambre européenne des experts d'art (C.E.E.A.)
Tél. +33 680 10 80 22 - ajpmeyer@gmail.com
Description des dessins de Somuk par Margot Kreidl

Marc Boutemy
Membre de la chambre européenne des experts d'art (C.E.E.A.)
Tél. +33 1 48 00 95 85 - marc@boutemy.fr

Eric Turquin
Membre du Syndicat Français des Experts Professionnels en œuvres d'art (S.F.E.P.)
Tél. +33 1 47 03 48 78 - eric.turquin@turquin.fr

Vente en Live sur :

INTERENCHERES LIVE · DROUOT DIGITAL Live · invaluable

Toutes les photos sur : interencheres.com

ROIS & VAUPRES
ENCHERES

Tél. +33 2 33 50 03 91
contact@rois-encheres.com

N°2001-009

Pour l'amour de l'art...

Océanie
Amériques
Colombie-Britannique
Suréalisme

Collections et Passions Privées

L'Océanie, le cinquième continent. Vaste tiers du globe, l'Océan Pacifique est ainsi nommé par le cartographe Adrien-Hubert Brué pour la carte qu'il publie en 1814. Le titre complet est : «Océanie, ou cinquième partie du monde, comprenant l'archipel d'Asie, l'Australasie et la Polynésie».

Cette énorme étendue parsemée d'îles bien éloignées les unes des autres et découvertes par l'Occident au 16e siècle, mais par l'Asie bien avant, est peuplée depuis des millénaires par de hardis explorateurs du néolithique, qui s'élancèrent des côtes du Sud-Est Asiatique sur d'immenses pirogues doubles il y a près de 10 000 ans naviguant vers l'inconnu à l'Est et le soleil levant.

Dans cette immensité, les noms européens marquants de la fin du 18e siècle sont Cook, Wallis, La Pérouse, Bougainville et d'Entrecasteaux. C'est l'époque qui marqua le début de l'exploration intensive du monde et de l'ère coloniale. Au retour de leurs multiples voyages vers les îles du Pacifique, les explorateurs, marins, missionnaires, baleiniers, militaires, administrateurs et colons ont rapporté des quantités impressionnantes d'objets traditionnels, fonctionnels, rituels et cérémoniels.

Cette manne d'objets et de curiosités, arrivant dans les ports d'Angleterre, de France, d'Allemagne et des Etats-Unis a été bien vite repérée par les antiquaires et collectionneurs du 18e et 19e siècles comme une source de pièces importantes pour leurs cabinets de curiosités et musées privés. Au début du 20e siècle les artistes furent frappés de voir chez les antiquaires les étranges formes et des patines et surfaces si différentes des œuvres classiques d'alors. L'«Art Primitif» d'hier, devenu aujourd'hui les Arts Premiers, fournit alors l'inspiration et déclenche un besoin viscéral de création toute nouvelle et innovante : l'Afrique aux cubistes, l'Océanie et les Amériques aux Surréalistes...

De grandes quantités de livres érudits furent publiées sur les voyages, les sciences de l'anthropologie et de l'ethnologie ainsi que sur l'esthétique de l'Art Tribal. L'appropriation de l'Océanie par les Surréalistes lie ici «Arcane 17» d'André Breton, les ouvrages de Prévert avec leurs poétiques dédicaces imagées aux mêmes collectionneurs des objets océaniens présentés dans cette vente.

D'un des descendants des plus importantes familles des premiers français à mettre pied en Océanie au 19e siècle, nous vendons une collection inédite d'œuvres de la Nouvelle-Calédonie rassemblées passionnément à travers le monde par un esthète éclairé, grand connaisseur et admirateur respectueux de la culture Kanak.

D'une autre frontière nous vient une sélection d'objets principalement polynésiens cédés ici après de longues années de collecte et de plaisirs partagés afin de se réorienter vers une nouvelle passion arctique et amérindienne.

Au tournant des années 1930, Somuk, un artiste des Îles Salomon né vers 1898/99, nous livre ses dessins et des informations ethnologiques de la première importance. Révélé et publié en 1950 par le Révérend Père O'Reilly, missionnaire et océaniste renommé, Somuk est de nouveau remis sur le devant de la scène par l'exposition «SOMUK - Premier artiste moderne du Pacifique» de Nicolas Garnier qui se tient jusqu'en avril 2021 au Musée du Quai Branly – Jacques Chirac. Nous présentons ici un ensemble de sept de ses dessins majeurs qui viennent d'être retrouvés, oubliés dans une archive avec quelques objets emblématiques des îles Salomon et du Vanuatu, tous reçus en cadeau du Père O'Reilly.

Depuis la fin du 20e siècle avec l'ouverture du Musée du Quai Branly – Jacques Chirac et bien d'autres établissements dévoués aux Arts Lointains de par le monde, ces arts dits «Premiers» ont été portés au firmament des prix et à la convoitise des collectionneurs, marchands et musées.

Nous avons ici le privilège de vous présenter pour la première fois aux enchères un ensemble d'œuvres d'art océanien et de Colombie-Britannique ainsi que quelques rares objets lithiques provenant principalement des Amériques issus de plusieurs collections privées. Constituées pas à pas depuis des décennies par des passionnés, ces collections repartent aujourd'hui dans le flot du marché pour le bonheur des nouvelles générations d'amoureux de l'art...

Laurent Dodier & Anthony JP Meyer

1
Lame de hache ou d'herminette.
Silex de couleur caramel taillé et polie.
Dimension : 13,8 x 4,7 cm. Poids : 390 gr.
Scandinavie (Danemark?). 4000-2000 Av. J.-C.
Ancienne collection privée française.

€ 300/400

2
Fuseau orné d'une tête de bélier ou de mouflon dont le museau est anciennement cassé.
Calcaire beige.
Dimension : 28,3 x 4 cm. Poids : 480 gr
Probablement Nord-Ouest de l'Amérique du Nord.
Objet ancien a datation indéterminée.
Ancienne collection privée française.

€ 500/800

3
Marteau à sagou à tête concave.
Pierre dure.
Dimension : 12,9 x 3,5 cm. Poids : 290 gr.
Mélanésie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Région Massim.
XIX[e] siècle ou antérieur.
Ancienne collection privée française.

€ 200/300

4
Marteau à sagou à tête concave.
Pierre dure. Dimension : 12,2 x 3,7 cm. Poids : 300 gr.
Mélanésie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Région Massim.
XIX[e] siècle ou antérieur.
Ancienne collection privée française.

€ 200/300

5
Longue pointe de lance *excentrique* courbée (probablement cérémonielle) du type : *Flint Ridge St. Charles Dovetail* (queue de palombe).
Silex taillé.
Dimension : 27,2 x 4,7 cm. Poids : 120 gr.
USA, Objet ancien a datation indéterminée.
Ancienne collection privée française.

€ 400/600

6
Longue pointe de lance *excentrique* droite (probablement cérémonielle) du type : *Flint Ridge St. Charles Dovetail* (queue de palombe).
Silex taillé.
Dimension : 40,5 x 5,7 cm. Poids : 280 gr.
USA, Objet ancien a datation indéterminée.
Ancienne collection privée française.

€ 800/1 000

7
Pointe cérémonielle *excentrique* courbée formant hameçon de pêche.
Silex taillé.
Dimension : 5,3 x 4 cm. Poids : 5 gr.
USA. Objet ancien a datation indéterminée.
Ancienne collection privée française.

€ 200/300

8
Effigie zoomorphe (peut être une tortue).
Silex taillé.
Dimension : 8,3 x 6,5 cm. Poids : 50 gr.
USA. Objet ancien a datation indéterminée.
Ancienne collection privée française.

€ 400/500

9
Effigie zoomorphe (peut être une tortue).
Silex taillé. Dimension : 5 x 3,5 cm. Poids : 10 gr.
USA. Objet ancien a datation indéterminée.
Ancienne collection privée française.

€ 200/300

10
Étrange objet *excentrique* peut être une effigie de serpent ou de sangsue ?
Silex taillé. Dimension : 6,1 x 2,5 cm. Poids : 5 gr.
USA. Objet ancien a datation indéterminée.
Ancienne collection privée française.

€ 200/300

11
Pointe de flèche dite *excentrique*.
Silex taillé. Dimension : 6,6 x 2,8 cm. Poids : 100 gr.
USA. Objet ancien a datation indéterminée.
Ancienne collection privée française.

€ 100/200

12
Exceptionnel *metate* fortement incurvé, reposant sur trois pieds.
Basalte vésiculaire, trace de cire ou de résine.
(cassure à un angle)
Dimension : 53 cm x 41 cm.
Amériques(?) Objet ancien a datation indéterminée.
Ancienne collection privée française.

€ 1 000/2 000

13
Marteau ou pilon en forme de «T» dit aussi à «étrier». D'une infinité rareté les marteaux en T de la Colombie-Britannique étaient certes des objets fonctionnels mais surtout ils étaient dotés d'un grand prestige. Taillées dans le plus dur basalte, les ailettes saillantes vers le haut sont parfois ornées de motifs sexués profondément sculptés. Ces marteaux étaient utilisés probablement par les artistes sculpteurs des tribus Amérindiennes de la Côte Nord-Ouest du Canada pour la fabrication et l'ornementation des grandes œuvres tels que les maisons, totems et grandes pirogues marines.
Basalte. Dimension : 12,5 x 7 x 10,5 cm.
Inscription à l'encre blanche :
NW BRITISH
COLUMBIA
P.G.445
Canada. Colombie-Britannique, «Late Period» (1500 Av. J.-C. jusqu'au milieu du XVIII[e] siècle).
Ancienne collection privée française.

€ 7 000/10 000

14

Rare petite sculpture d'une sorcière ligotée par un shaman afin de l'empêcher de pratiquer ses sorts.
«Les bras du sorcier (masculin et féminin) étaient attachés derrière le dos au niveau des poignets avec les paumes vers l'extérieur, les cheveux étaient enroulés autour d'une section de la tige de la plante "massue du diable" (*Oplopanax horridus*) avec un tendon ou un cordon de peau tressé, et la tête tirée aussi loin en arrière que possible, avec le catogan ramené aux poignets et fixé à un court piquet enfoncé dans le sol pour forcer le corps de se mettre à genoux, puis les genoux étaient remontés jusqu'au menton et les chevilles attachées aux cuisses. Le sorcier était alors abandonné dans une maison déserte, pour y mourir de faim. Le corps était ensuite jeté à l'eau comme étant indigne d'être incinéré, à moins que le sorcier (Emmons l'appelle constamment « victime » ce qui est déroutant) ne fût secrètement libéré ou n'ait fait une confession renonçant à toute communion avec les esprits sorciers. Sa confession, et non sa mort, était souhaitée, car s'il était mort, le shaman ne pouvait plus sauver le patient du sorcier.
The Tlingit Indians. Anthropological papers of the AMNH ; no. 70. Emmons, George Thornton ; De Laguna, Frederica. p. 402, 1991.
Bois (cèdre rouge) et pigments.
Hauteur : 17,5 cm.
Canada. Colombie-Britannique. Peuple Tlingit. 1840-1880.
Ancienne collection privée française.

€ 15 000/18 000

15
Bol à condiment ou à graisse en forme de castor tenant un rondin entre ses dents. Les bols représentatifs étaient une forme d'art majeure sur la Côte Nord-Ouest du Pacifique, où ils étaient utilisés dans de nombreux contextes, dont les fêtes qui validaient le pouvoir du chef qui les commanditait. Le castor est une figure héraldique importante sur la côte nord-ouest et est considéré comme la représentation d'un ancien qui ne s'implique dans les affaires des autres que si nécessaire.
La remarquable représentation naturaliste de la forme animale illumine ici l'évolution et la beauté de la sculpture de la Colombie-Britannique, contribuant à la progression des visions artistiques les plus célèbres du XX^{e} siècle. Max Ernst et Wolfgang Paalen étaient deux des plus prolifiques collectionneurs de l'art de la Colombie-Britannique. Ils ont tous deux acquis de grandes pièces imposantes et des objets plus petits et raffinés provenant des différents peuples de la Colombie-Britannique pour leurs collections ; s'inspirant des formes sculpturales et des représentations mythologiques de l'art Haïda, Tsimshian, Tlingit et Nookta dans lesquelles ils puisèrent leurs propres visions.
Bois (érable) et pigments. Manques et usures d'usage.
Dimension : 28,5 x 16,5 cm.
Canada. Colombie-Britannique. Peuple Tsimshian. 1840-1880.
Ancienne collection privée française.

€ 20 000/25 000

16
Dhodro banam. Instrument de musique à cordes frottées. Sorte de sârangi simplifié ne possédant que deux cordes et constitué d'un corps de résonance partiellement ouvert et dont la partie inférieure est recouverte d'une peau. Le chevillier est décoré d'une tête humaine.
Bois et cuir.
Hauteur : 65 cm.
Inde. Etat du Bihar. Peuple Santal. XIX^{e} /XX^{e} siècle.
Ancienne collection privée française.

€ 400/600

17
Tunggalpanaluan, Canne utilisée par le sorcier *datu,* sculptée de nombreux animaux et personnages, chacun avec à l'origine les yeux incrustés de métal, le personnage au sommet portent une coiffure composée de tissus multicolores enroulés retenant du crin de cheval.
Bois à patine sombre et brillante.
Longueur : 176 cm.
Sumatra, Pays Batak. XIX^{e} /XX^{e} siècle.
Provenance : vente Christie's Paris 6 décembre 2005, lot N° 11.
Ancienne collection privée française.

€ 3 500/5 000

17

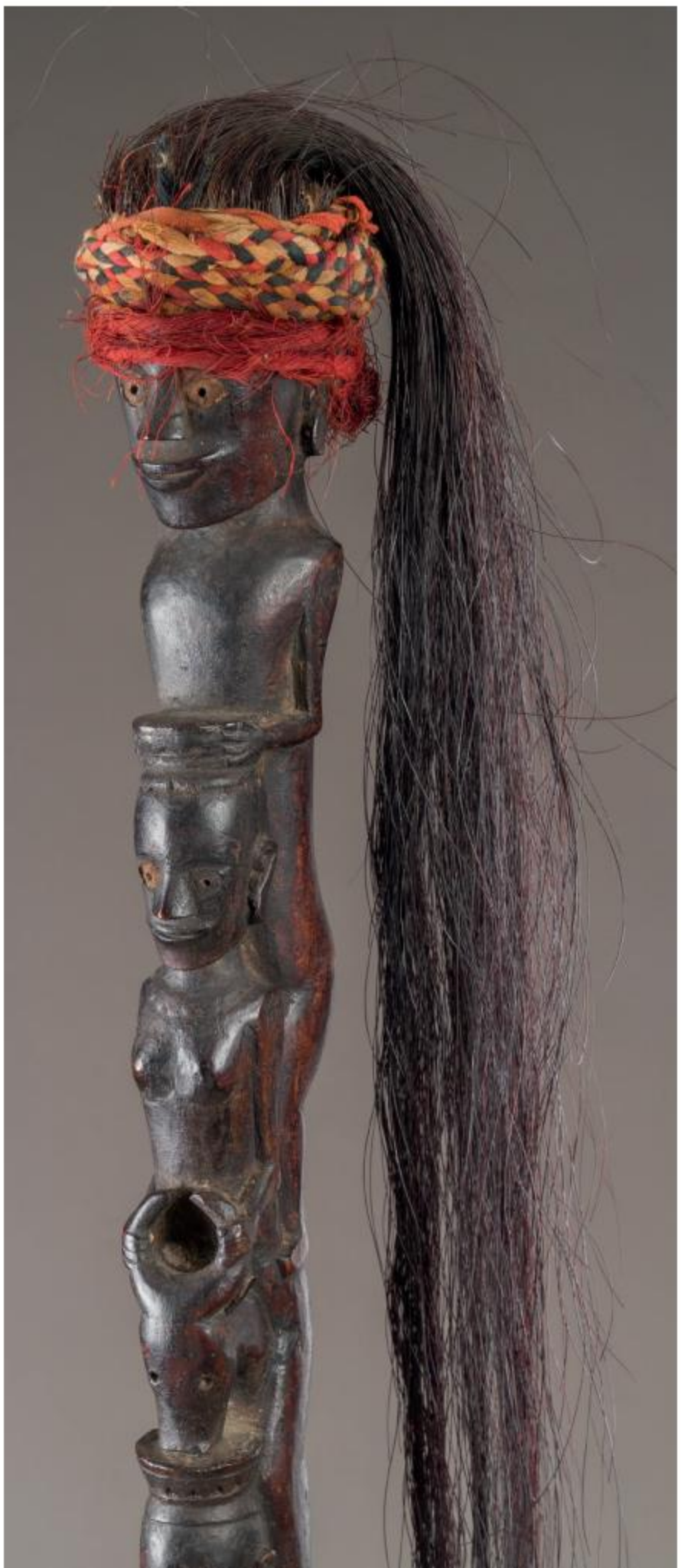

16

18
Importante pagaie cérémonielle richement décorée de deux personnages anthropomorphes, probablement des représentations ancestrales faisant références aux mythologies asmat. Entre eux, se déploie un rostre sculpté de volutes en ajours rappelant les *tsjemen* des poteaux *bisj*. Le rostre représente le pénis de la statue et fait référence à la force vitale contenue, pour les Asmats, dans les parties saillantes du corps. Les ornements en fibres végétales (pour les oreilles) et en bois (pour le septum) pourraient par ailleurs indiquer que cet objet avait vocation à être éphémère : utilisé dans le cadre cérémoniel puis abandonné ou détruit. C'est en tout cas ce qui est avancé pour certains objets Asmat portant des ornements comparables, conservés dans les collections du musée du Quai Branly- Jacques Chirac.
Bois dur, pigments et fibre de Pandanus et divers plantes (manques et usures).
Longueur : 272 cm.
Nouvelle-Guinée Indonésienne. Région Asmat, Début du XX^{e} siècle.
Ancienne collection privée française.
€ 2 000/3 000

19
Massue de jet *i ula drissa*,
La tête lisse globulaire surmonte un manche cylindrique.
Bois dur à patine brillante.
Longueur : 43 cm.
Polynésie, Iles Fidji. XIX[e] siècle.
Ancienne collection privée française.

€ 400/500

20
Massue. Le long manche cylindrique se termine par une tête d'oiseau stylisée au bec allongé, aux yeux en relief, et à la crête retombant à l'arrière du cou. La poignée est caractéristique des massues kanak.
Bois à belle patine brune brillante.
Longueur : 73 cm.
Mélanésie, Nouvelle-Calédonie, peuple Kanak. XIX[e] siècle.
Ancienne collection privée française.

€ 800/1 000

21
Massue. Le long manche cylindrique se termine par une tête d'oiseau stylisée au bec très court, aux yeux en relief, et à la crête retombant à l'arrière du cou. La poignée est caractéristique des massues kanak.
Bois à belle patine brune brillante.
Longueur : 67,5 cm.
Mélanésie, Nouvelle-Calédonie, peuple Kanak. XIX[e] siècle.
Ancienne collection privée française.

€ 1 000/1 200

22
Massue. Le long manche cylindrique se termine par une tête d'oiseau stylisée au bec allongé, aux yeux en relief, et à la crête retombant à l'arrière du cou. La poignée est caractéristique des massues kanak.
Bois à belle patine brune brillante.
Longueur : 75 cm.
Mélanésie, Nouvelle-Calédonie, peuple Kanak. XIX[e] siècle.
Ancienne collection privée française.

€ 700/900

23
ha'akai. Grand ornement d'oreille composé de deux sections de dent de cachalot. L'éperon, sculpté d'un imposant tiki, est inséré dans la base du *ha'akai* selon une méthode que l'on retrouve sur un petit nombre de ces grands modèle d'ornement d'oreille masculin.
Dent de cachalot (*physeter catodon*) avec une belle patine d'usage.
Largeur : 10 cm.
Polynésie, Iles Marquises. XIX^{e} siècle.
Ancienne Collection Kevin Conru, reproduit dans le catalogue Conru 2004 – African & Oceanic art.
Objet similaire. Voir collection James Hooper n°405 (réalisé en 2 sections).
Ancienne collection privée française.

€ 7 000/8 000

24
Vaeake. Etrier, ou repose-pied d'échasse, sculpté d'un puissant Tiki en cariatide et couvert de tatouages. Il est représenté debout les deux mains posées sur le ventre. Il porte son attribut masculin.
Bois de Fer (*Casuarina equisetifolia*) à belle patine d'usage. (menus manques et ébréchures).
Hauteur : 33,5 cm.
Polynésie, Iles Marquises, XIX^{e} siècle.
Aurait été rapportée par un navigateur dans la première moitié du XIX^{e} siècle.
Provenance : vente du 23 octobre 2000, Cornette de Saint Cyr, lot n°17.
Ancienne collection privée française.

€ 6 000/8 000

25

26

25
Akatara. Longue massue ou lance de combat et de prestige. La lame est sculptée avec les bords dentelés en feston et avec une couronne d'«yeux» stylisés à la jonction de la hampe et de la lame. La hampe est raccourcie au niveau du pommeau.
Bois de Fer (*Casuarina equisetifolia*) à belle patine d'usage (menus manques et ébréchures).
Longueur : 206 cm.
Polynésie, Ile de Rarotonga, Iles Cook. XVIII[e] / XIX[e] siècle.
Provenance : Christine Valuet.
Ancienne collection privée française. € 20 000/22 000

26
Tewhatewha. Arme de combat et de chefferie. L'arme imposante est ornée d'une tête de *Manaia* aux yeux incrustés d'Haliotide sculptée à mi-hauteur sur la hampe.
Bois de pin (*kauri?*).
Longueur : 110 cm.
Polynésie, Nouvelle- Zélande, Maori, XIX[e] siècle.
Ancienne collection privée française. € 2 000/2 500

27
Taiaha. longue arme de combat et insigne de rang ornée d'une tête de grotesque à la langue tirée et aux yeux incrustés d'haliotide sculptée à l'extrémité de la hampe.
Bois de pin (*kauri?*).
Longueur : 186 cm.
Polynésie, Nouvelle-Zélande, Maori, XIX[e] siècle.
Ancienne collection privée française.
€ 1 500/2 500

28
Pouwhenua. Rare arme de combat ornée d'une tête aux yeux incrustés d'haliotide sculptée à mi-hauteur de la hampe.
Bois de pin (*kauri?*).
Longueur : 174 cm.
Polynésie, Nouvelle-Zélande, Maori, XIX[e] siècle.
Ancienne collection privée française.
€ 3 000/4 000

27

28

29
Gugu. Massue de guerre mais surtout utilisé lors des danses cérémonielles. Elle tire son nom de la représentation du poisson dit «papillon» sculpté de chaque côté de la tête de la massue.
Bois de Fer (*Casuarina equisetifolia*) à belle patine d'usage. (légères ébréchures).
Longueur : 85,5 cm.
Polynésie, Iles Fidji. XIX[e] siècle.
Ancienne collection privée française.

€ 2 000/3 000

29

30

31

30
Gadregadre. Longue et puissante lance de guerre monoxyle à multiples barbes saillantes. La hampe est raccourcie au niveau du pommeau.
Bois de Fer (*Casuarina equisetifolia*) à belle patine d'usage, fibre de coco tressé (sennit) (menus manques et ébréchures),
Longueur : 222 cm.
Polynésie, Iles Fidji. Fin XVIII[e] / début XIX[e] Siècle.
Ancienne collection privée française.

€ 1 500/2 000

31
Apa'apai. Massue reprenant la forme de la fronde du palmier entièrement gravé de motifs géométriques et de 4 glyphes incorporés dans le décor. Les glyphes représentent : 2 x 2 hommes.
Bois de Fer (*Casuarina equisetifolia*) à belle patine d'usage (légères ébréchures).
Longueur : 81 cm.
Polynésie, Archipel des Tonga, XIX[e] siècle.
Ancienne collection privée française.

€ 3 500/4 000

32
Napa. Massue ou bâton de danse naviforme peint et sculpté de motifs représentant la faune marine. Fait rare la massue est ornée de sa tenue cérémonielle complète comprenant la jupe de fibres de feuilles de pandanus et les grelots de coque de noix.
Bois, fibres, pigments, noix.
Longueur : 86 cm.
Para-Polynésie, Iles Salomon, Iles Santa Cruz (Ile Ndende?).
Ancienne collection Schoeller qui l'aurait acheté à Charles Ratton.
Ancienne collection Alain Schoffel.
Ancienne collection privée française.

€ 2 500/3 500

32

33
Bulutoko. Fourchette de cannibale, le manche renflé est entièrement couvert de motifs en zigzag se prolongeant en quatre pointes effilées.
Bois à patine brune.
Hauteur : 24 cm.
Polynésie, Iles Fidji, Ile Viti Levu. XIX^{e} siècle.
Exposé et reproduit page 168 du catalogue de l'exposition «Rencontres en Polynésie - Victor Segalen et l'exotisme» du 22 avril au 6 novembre 2011, Abbaye de Daoulas.
Ancienne collection privée française.

€ 2 000/3 000

34
Brassard de guerrier en écaille de tortue (tortue imbriquée) gravé et peint.
Hauteur : 13 cm.
Mélanésie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, région du Sépik. XIX^{e} siècle.
Ancienne collection John Friede, Rye. New York.

€ 1 800/2 500

35
Marupai ou noix de coco naine ornée de motifs géométriques et anthropomorphes.
Rehaussé a la chaux.
Dimension : 10,2 x 3 cm. Poids : 20 gr.
Nouvelle-Guinée Indonésienne, Sud Irian Jaya, Marind Anim. XIX^{e}/XX^{e} siècle.
Ancienne collection privée française.

€ 300/400

33

34

36

35

36
Sedriniwaiwai. Plat cérémoniel de forme lenticulaire et posé sur trois pieds utilisé pour l'huile de noix de coco sanctifiée dont les prêtres s'enduisent le corps afin de communier avec les esprits.
Bois de vesi (*Intsiabijuga*) à belle patine d'usage (un pied recollé).
Dimension : 23,5 /34 cm.
Polynésie, Iles Fidji. XIX[e] siècle.
Ancienne collection privée française.

€ 2 000/3 000

37
Personnage représentant un ancêtre. Le visage allongé est centré autour du nez étiré qui se termine au-dessus des parties génitales.
Bois, fibres et pigments.
Hauteur : 18 cm.
Mélanésie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, région du Bas Sepik. Fin XIX[e] siècle.
Acquit de Christine Valuet.
Ancienne collection Daniel Vigne, Paris.

€ 4 000/5 000

37

38
Antoine Tzapoff
Ngati-Maru avec *Tehwatehwa.*
Acrylique sur toile. 2011.
Dimension : 55 x 46 cm.
Reproduit page 10. Catalogue de l'exposition « Rencontres indiennes » Musée du Nouveau Monde, La Rochelle. 2016.
Russe par son père et français par sa mère Antoine Tzapoff né en 1945 est un peintre mondialement reconnu pour ses extraordinaires portraits d'Amérindiens. Des chasseurs de morse du cercle arctique au guerriers des Eastern Woodlands en passant par les danseurs Hopi du sud-ouest des États-Unis, Tzapoff nous restitue avec une fidélité et une précision ethnologique parfaite, et surtout une sensibilité profonde, les hommes et les femmes d'une époque révolue de l'Amérique. Il peint aussi d'autres sujets ethniques avec le même maestria - ici il s'agit d'un chef guerrier Maori armé de son *Tewhatewha* .
Ancienne collection privée française.

€ 4 000/6 000

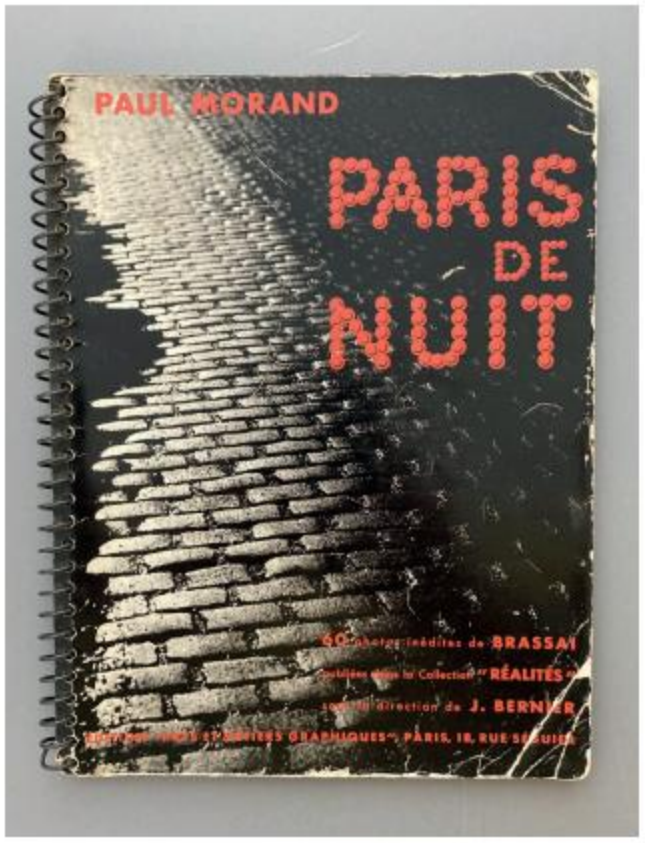

39
Paris de Nuit.
Brassaï et Morand, Paul. Arts et Métiers Graphiques, Paris, 1933.
In-quarto (25 cm x 19 cm), 12 pages de texte et 62 photographies reproduites. Reliure éditeur à spirale métallique. Première édition. Pliures et usures.
Ancienne collection privée Française.

€ 1000/1500

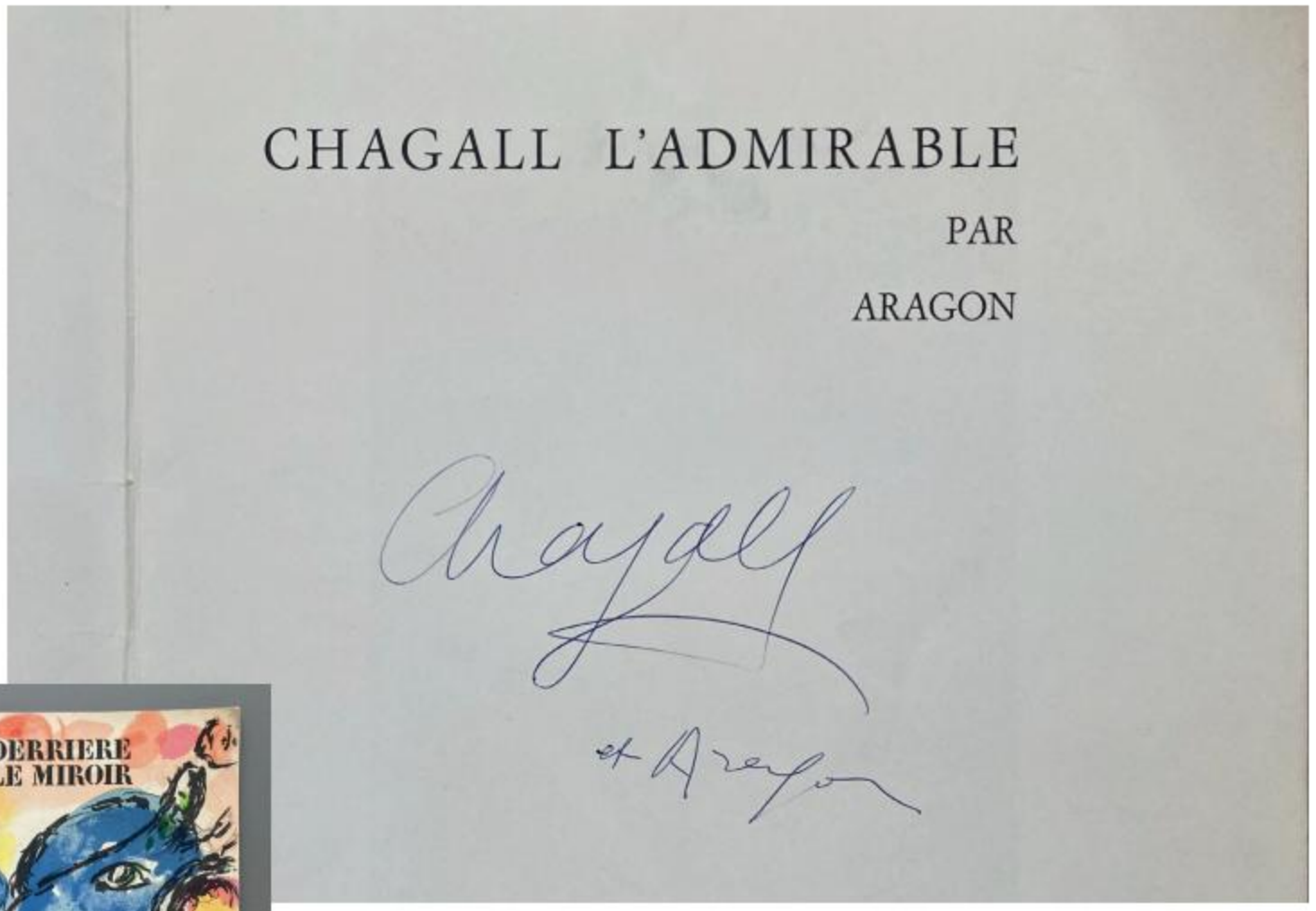

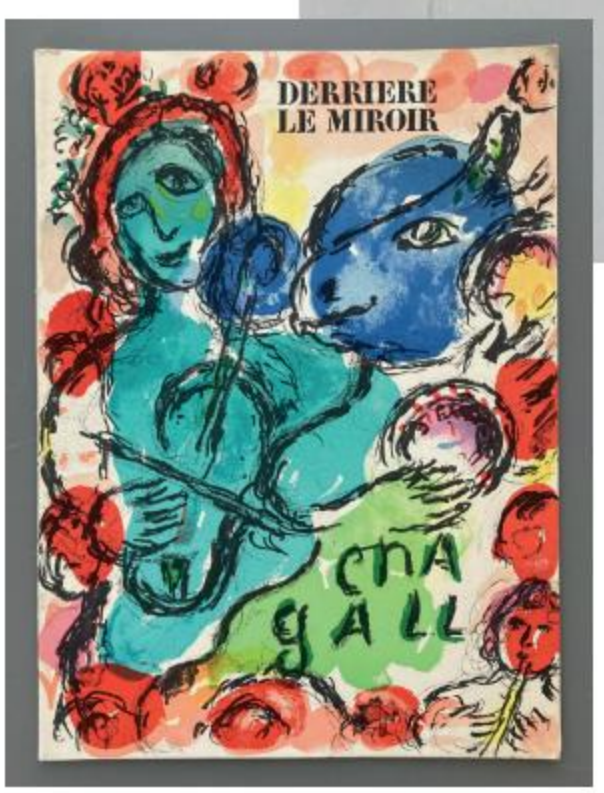

40
DERRIÈRE LE MIROIR N°198. Marc Chagall, Louis Aragon.
Signé : Chagall et Aragon.
Maeght éditeur, Paris, 1972.
280 x 380 mm, 28 p. avec 3 lithographies originales dont une en couverture et une en double page. Texte de Louis Aragon «Chagall l'admirable». Couverture souple. Très bon état.
Ancienne collection privée Française.

€ 600/800

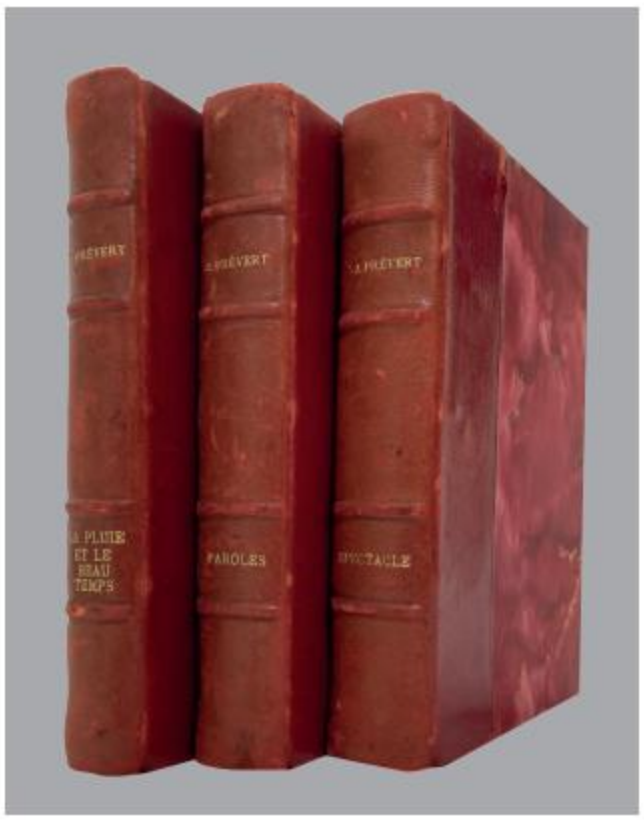

41
La pluie et le beau temps.
Jacques Prévert.
Gallimard, Paris 1955, 14 x 19 cm, broché, demi-reliure, dos cuir rouge avec titre à l'or. Envoi autographe daté (1956?) et signé de Jacques Prévert «à Leone en souvenir heureux de la Bastille (?) » couvrant la page du faux-titre et celle en son regard dont le titre est traversé de trois traits de pluie. Dessin de demi-lune et demi-soleil autour du logo de l'éditeur sur page de titre.
Ancienne collection privée Française.

€ 200/300

42
Paroles.
Jacques Prévert.
Gallimard, Paris 1949, 14 x 19 cm, broché, demi-reliure, dos cuir rouge avec titre à l'or. Envoi autographe non daté et signé de Jacques Prévert «pour Leone avec plaisir» couvrant la page du titre et celle en son regard dont le titre est traversé d'une fleur a pétales rouges.
Ancienne collection privée Française.

€ 200/300

43
Spectacle.
Jacques Prévert.
Gallimard, Paris 1951, 14 x 19 cm, broché, demi-reliure, dos cuir rouge avec titre à l'or. Envoi autographe non daté et signé de Jacques Prévert couvrant la page du faux-titre et celle en son regard dont le titre est transformé en théâtre avec trois rangés de spectateurs et «pour Léone» écrit sur la scène.
Ancienne collection privée Française.

€ 200/300

44
Arcane 17.
André Breton, (signé).
Brentano's, New York, 1944. Broché. 1 volume. In-Octovo. 175 pp. Reliure artistique signé d'Annette Dupin reprenant en parti le soleil de L'Amoureux (1er des illustrations de Matta) et étui. Illustrée de 4 lames de tarots hors texte par Roberto MATTA : L'Amoureux, La Lune, Les Étoiles, Le Chariot. Édition originale. Tirage limité à 325 exemplaires, N° 132 sur 300 numérotés et signés par l'auteur sur papier Oxbow.
Ancienne collection privée Française.

€ 800/1 000

Mai 1965 (de gauche à droite) :
Gilles Arthur,
Claude et Rodolphe Weinmann et leur fils,
Morgat,
Patrick O'Reilly et René Dessirier.

René DESSIRIER (1919-2003)

Homme aux multiples talents, dessinateur, affichiste, illustrateur, créateur de timbres, de costumes, mais aussi graphiste, décorateur, scénographe et muséographe, René Dessirier est un artiste complet qui a laissé une trace notable dans l'espace muséal en France et à Tahiti. René Dessirier n'avait que la petite trentaine lorsque son chemin croisa de manière fortuite celui d'un homme à l'œil vif, soutane et chapeau noir à haubans, se déplaçant en Vespa. Toujours pressé, un petit carnet de notes à portée de main le Révérend Père Patrick O'REILLY, était missionnaire, ethnologue, secrétaire général de la Société des Océanistes et directeur du 104 rue de Vaugirard, la maison d'accueil de la congrégation Mariste à Paris.

Entre eux naquit une forte amitié personnelle et professionnelle. Ils se retrouvèrent en Métropole et en Polynésie pendant près de 40 ans pour travailler ensemble. Le Père O'Reilly baptisa Claude le fils de René et de Paulette, puis le maria avec Chantal et quelques 25 ans plus tard baptisa aussi le petit-fils Cyril. La rencontre de ces deux hommes de fort caractère, dotés chacun d'une grande capacité de travail fut riche et fertile pour l'un et l'autre.

Au contact du Père O'Reilly, René Dessirier transforma sa curiosité en culture, il découvrit et aima l'Océanie avec ses rites, ses objets sacrés, et ses coutumes. Peu à peu il s'entoura d'objets d'Art Océanien que le Père O'Reilly profitant de ses acquis et collectes d'objets et de souvenirs lui offrit. C'est ainsi que de simple curieux René Dessirier devint amateur et enfin collectionneur de ces merveilleux objets d'art du Pacifique.

Le Révérend Père O'Reilly confia à son ami plusieurs réalisations dont en premier le musée Jean-Claude Colin, fondateur de la congrégation des Pères Maristes. Puis, secondé par son fils Claude, René s'attaque à la scénographie du musée Gauguin à Tahiti, un projet de la premiere importance pour le Père O'Reilly, qui sera inauguré en 1965 avec l'installation d'un imposant menhir. Ce fut un succès, dès lors Claude seconda son père pour tous les autres projets. Viendra ensuite la réalisation du musée d'Océanie de La Neylière en 1972. Et enfin, toujours sous la houlette du Père O'Reilly, le musée de Tahiti et des Îles en 1975. Ce formidable chantier verra les Dessirier père et fils débarquer à Papeete avec 15 tonnes de matériel. René reviendra en 1978 pour terminer les dernières salles du musée consacrées aux cultures anciennes Polynésiennes.

Par la suite bien d'autres projets verront le jour tels que le musée Cévenol au Vigan, le musée de préhistoire de Carnac inauguré par Jack Lang en 1985, le musée du Cognac, celui de la Maison Courvoisier à Jarnac, et le musée d'Arts et Traditions Populaires à St-Michel en Thiérache. Puis les expositions « Arphila » au Grand Palais en 1975, « Voltaire voyageur de l'Europe » à l'Orangerie du château de Sceaux en 1978, « Christian Dior l'autre lui-même », « Femmes créatrices des années 20 » et « Mise en scène pour une révolution » au musée Richard Anacréon de Granville respectivement en 1987, 1988 et 1989. « Philex France » en 1989 au musée de la poste à Paris, « Dentelles de Haut Vol » au musée des Beaux-Arts d'Alençon en 1993, et pour finir « Des livres et des rois » à la bibliothèque Nationale de Blois en 1992 et à Paris en 1993.

René Dessirier est aussi l'auteur de nombreux timbres pour les Postes Françaises dont le «Max Jacob» et les timbre Polynésiens : «Musée de Tahiti et des îles», «Les dieux voyageurs», «Découverte de Tahiti», «Musée Gauguin», «Cinquantenaire de la société des études océaniennes».

C'est dans les archives de René Dessirier que furent retrouvés les dessins de Somuk, ainsi que le groupe d'objets des Salomon et du Vanuatu que nous présentons aujourd'hui, cadeau formidable du Révérend Père O'Reilly à son cher ami René.

Le Père O'Reilly lors du vernissage de l'exposition «Somuk»
le 30 mai 1951

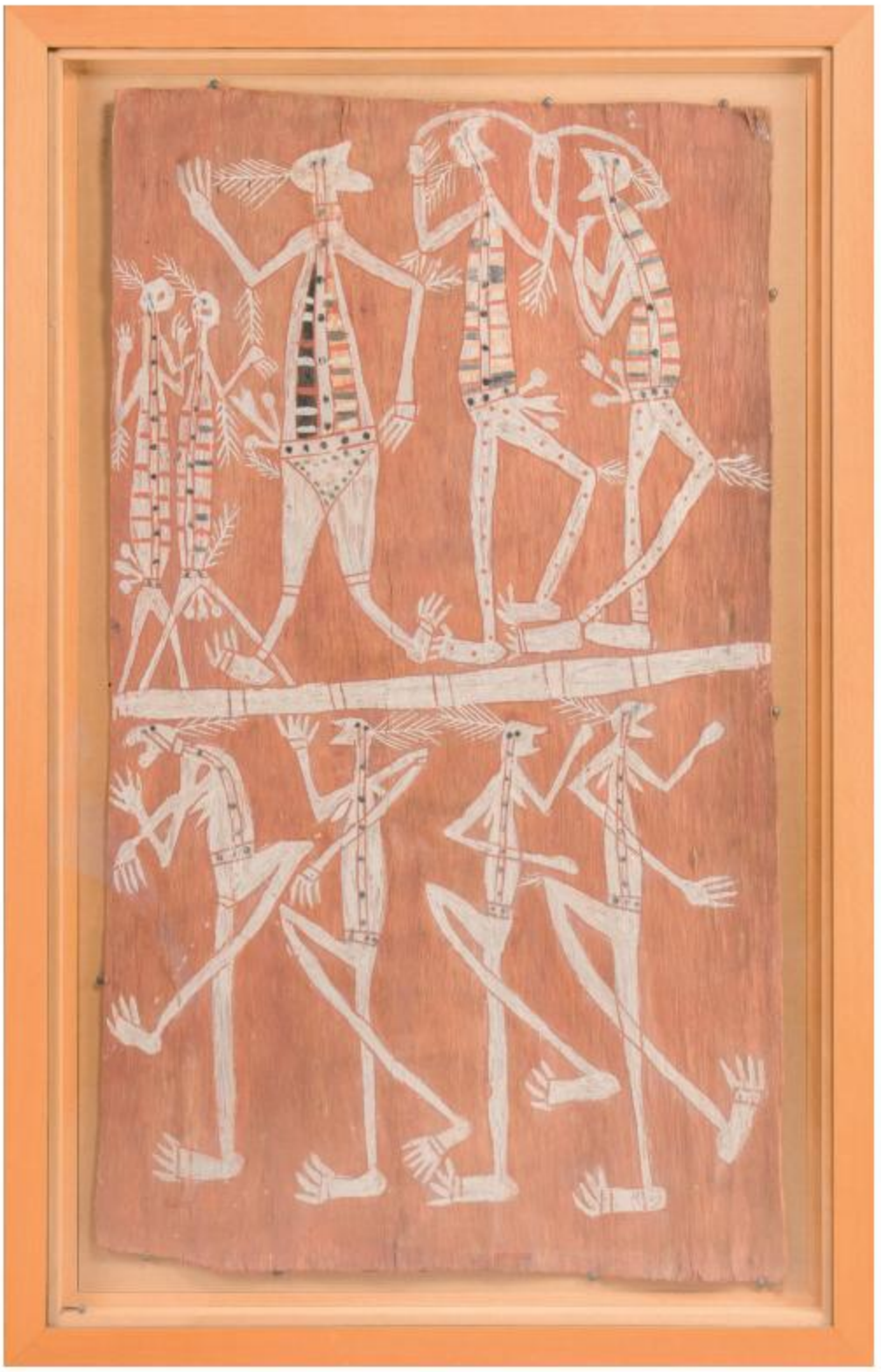

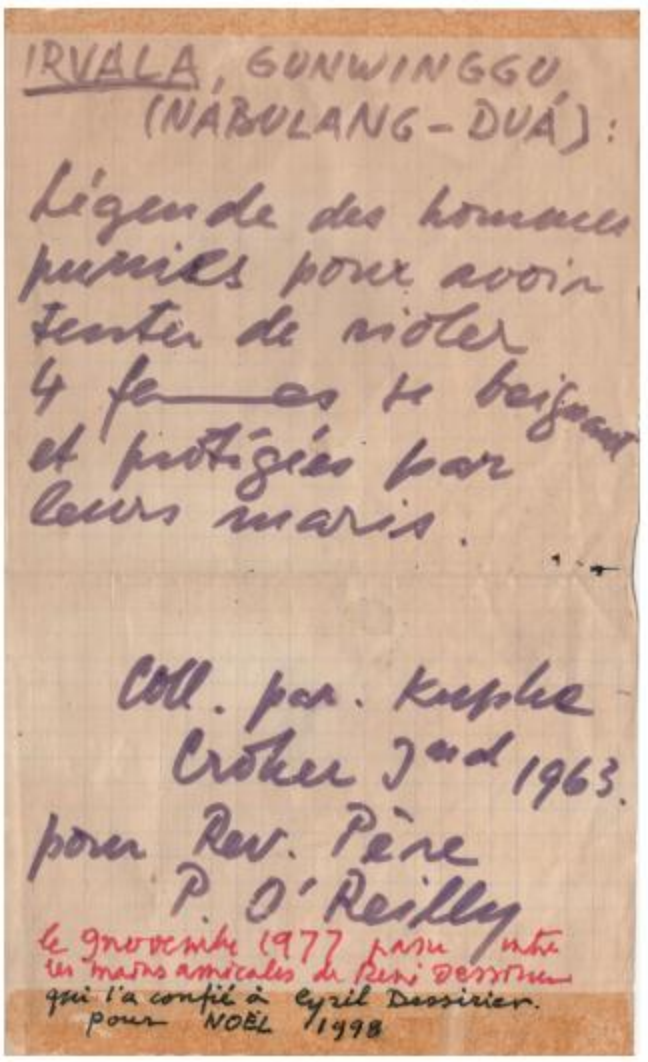

45

Écorce peinte représentant une scène illustrant un des mythes fondateurs des croyances Aborigènes. Peint par Irvala, du groupe Gunwinggu, section Nabulang de la moitié Dua, Terre d'Arnhem.
Dimension : 47 cm x 80 cm.
Australie vers 1956/60.
Irvala est un des artistes principaux découvert par Karel Kupka pour le Musée des Arts Africains et Océaniens de la Porte Dorée à Paris à la fin des années 50.
Étiquette au dos : Irvala, Gunwinggu (Nabulang-Dua).
La légende des hommes punis pour avoir tenté de violer quatre femmes se baignant et protégées par leurs maris.
Coll. Par Kupka
Croker Island 1963 pour Rev. Père P. O'Reilly.
En rouge de la main de Père Patrick O'Reilly «le 9 novembre 1977 passe entre les mains amicales de René Dessirier.» en noir «qui l'a confié à Cyril Dessirier pour Noël 1998».
«Particulièrement sensible à la force esthétique des peintures, Karel, un parent éloigné du peintre cubiste Frantisek Kupka, présente les peintres aborigènes comme de véritables artistes dont les œuvres méritent d'être exposées dans les galeries d'art et non plus seulement dans les musées ethnographiques. L'utilisation que Kupka propose du titre « maître-peintre » pour désigner « tous les artistes qui sont reconnus par leur groupe comme pleinement qualifiés à exécuter les peintures rituelles» souligne l'enjeu à la fois individuel et collectif de droits qui s'acquièrent par la naissance (appartenance clanique, parenté, âge) et l'expérience rituelle, au terme d'une longue formation encadrée par les aînés du groupe.»
Karel Kupka et les maîtres-peintres de la Terre d'Arnhem.
Jessica De Largy Healy.
In GRADHIVA 2010.

Karel Kupka (1918-1993) artiste, ethnologue et collectionneur français d'origine tchèque partit en Australie en 1950 pour s'intéresser aux peintures aborigènes. En 1956, il arrive en Terre d'Arnhem où il rassemble une importante collection de peintures sur écorce d'abord pour le Museum für Völkerkunde de Bâle puis lors deux voyages ultérieurs, il fait une importante collecte de 222 peintures sur écorce pour le musée national des arts d'Afrique et d'Océanie aujourd'hui exposées au musée du Quai Branly – Jacques Chirac.

€ 3 000/4 000

46
Temes nevinbur avec un visage à long nez, les yeux circulaires et la bouche ornée de deux canines de porc.
Enduit d'argile, fibres et matières végétales, suc d'arbre à pain, pigments rouges, noirs, blancs et bleus.
Hauteur : 15 cm.
Mélanésie, Archipel du Vanuatu, Ile de Malekula.
XIX^{e}/XX^{e} siècle.
Provenance : René Dessirier, scénographe du Musée de Tahiti et du musée Gauguin.

€ 400/500

47
Hameçon en coquille de Conus avec un ardillon en écaille de tortue maintenu par une ligature de fibre végétale.
Longueur : 10,8 cm.
Hampe cassée collée.
Mélanésie, Ile de Bougainville, Iles Shortland, Nord des Iles Salomon.
Provenance : Révérend Père O'Reilly, puis, René Dessirier, scénographe du Musée de Tahiti et du musée Gauguin.

€ 200/300

47

48

48
Rare masque *rom*. Ces masques font partie d'un système élaboré de masques portés par les membres des organisations secrètes des hommes qui réglemente presque tous les aspects de la vie sociale au Vanuatu. Chaque grade au sein de ces sociétés à son propre type de masque. Quand ils sont utilisés, les masques sont censés fournir un lieu de repos temporaire pour les esprits des ancêtres.
Bois, rotin et fibres végétales et de bananier sauvage.
Hauteur : 57 cm.
Mélanésie, Archipel du Vanuatu, Ile d'Ambrym.
XX^{e} siècle.
Provenance : Révérend Père O'Reilly, puis, en 1960, cadeau à René Dessirier, scénographe du Musée de Tahiti et du musée Gauguin.

€ 2 000/3 000

49

49
Propulseur, ou *atlatl* composé d'une longueur de bambou partiellement évidé et portant un guide central sculpté en forme de crocodile stylisé fixé avec du rotin. Ils étaient utilisés pour étendre la portée des lances à la guerre comme à la chasse.
Bois, bambou et fibres.
Longueur : 75 cm.
Mélanésie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Moyen Sépik, peuple Iatmul.
XIX^{e}/XX^{e} siècle.
Provenance : René Dessirier, scénographe du Musée de Tahiti et du musée Gauguin.

€ 500/600

50
Coupe en forme d'amande, ornée en son centre d'une figure abstraite, et à ses extrémités de poissons. Destiné à recevoir le taro, ce type d'objet était signe de prestige, et faisait partie de la dot.
Bois à patine brun foncé, (manque visible).
Longueur : 60 cm.
Mélanésie, Papouasie-Nouvelle-Guinée. Golfe Huon, ile Tami.
Provenance : René Dessirier, scénographe du Musée de Tahiti et du musée Gauguin.

€ 300/400

46

50

52

53

51

51
Baton de danse, ou *quata*, à manche cylindrique et palette aplatie incurvée représentant une bonite. La surface de la palette est entièrement recouverte de motifs de tatouage rehaussés à la chaux et incrustée d'éléments décoratifs de coquille de nacre et de Conus.
Bois, coquillages.
Longueur : 72 cm.
Mélanésie, Archipel des Iles Salomon. Iles Santa Ana.
XIX^{e}/XX^{e} siècle.
Provenance : Révérend Père O'Reilly, puis, René Dessirier, scénographe du Musée de Tahiti et du musée Gauguin.

€ 5 000/6 000

52
Rare peigne à trois dents sculpté d'une effigie janus d'un ancêtre *kokorra*.
Bambou, racine d'orchidée.
Longueur : 11,5 cm.
Mélanésie, Nord des Iles Salomon, Ile de Bougainville, Iles Shortland.
Provenance : Révérend Père O'Reilly, puis, René Dessirier, scénographe du Musée de Tahiti et du musée Gauguin.

€ 2 000/3 000

53
Rare peigne à quatre dents sculpté d'une effigie janus d'un ancêtre *kokorra*.
Bambou, racine d'orchidée.
Longueur : 20 cm.
Mélanésie, Nord des Iles Salomon, Ile de Bougainville, Iles Shortland.
Provenance : Révérend Père O'Reilly, puis, René Dessirier, scénographe du Musée de Tahiti et du musée Gauguin.

€ 2 000/3 000

54
Haut de lance cérémonielle à 5 pointes chacune armée de deux séries doubles de 4 barbelures en os ligaturées avec de la racine aérienne d'orchidées et renforcées avec une résine.
Hauteur : 38 cm.
Mélanésie, Nord des Iles Salomon, Ile de Bougainville, Iles Shortland.
Provenance : Révérend Père O'Reilly, puis, René Dessirier, scénographe du Musée de Tahiti et du musée Gauguin.

€ 300/500

Kamin

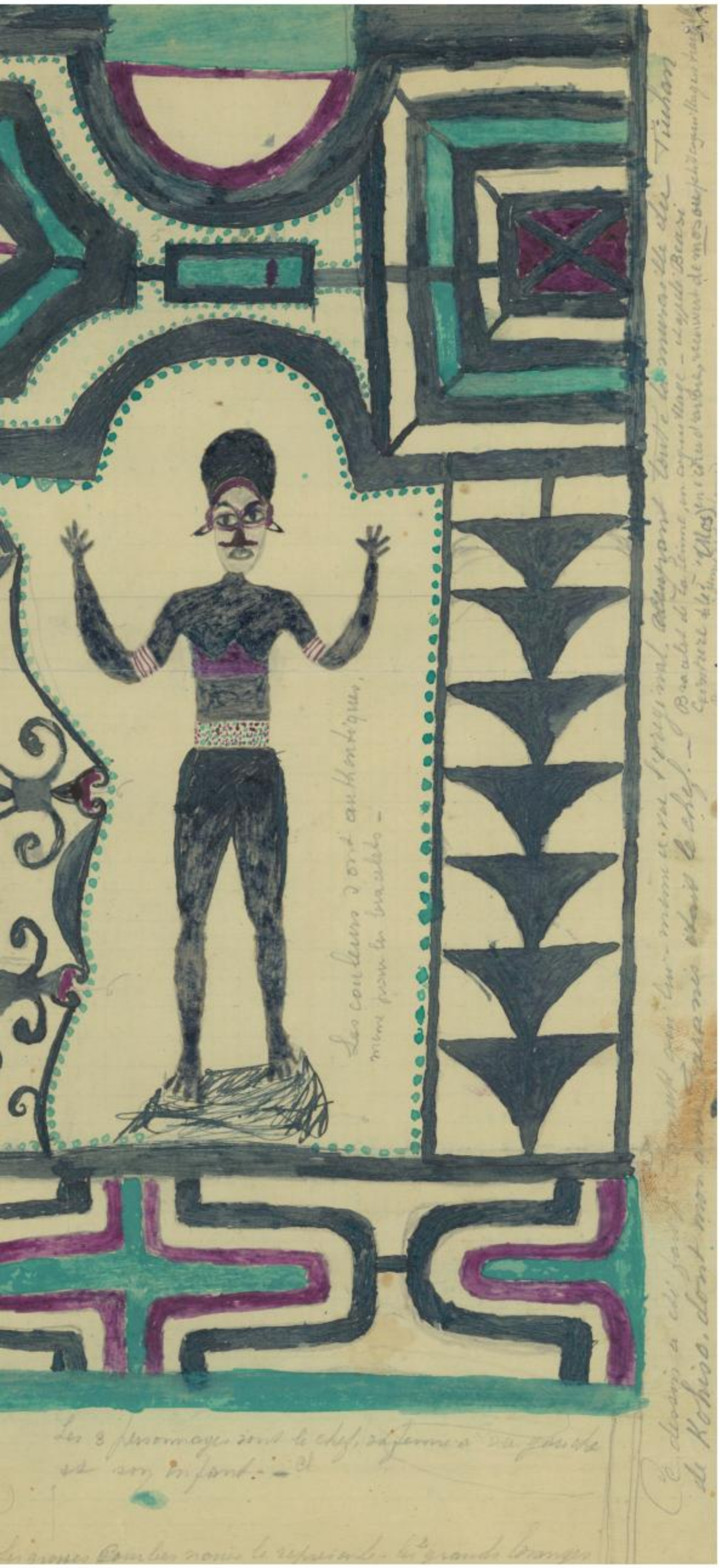

55

Ce dessin représente une iconographie complexe et certaines clés d'interprétation semblent manquer.
Au centre, on retrouve trois personnages debout de face, les mains en l'air. Ils sont parés de brassards et de ceintures. Le personnage central porte également un pectoral (de type kapkap).
Des frises de motifs géométriques au premier abord encadrent les trois personnages principaux et les séparent les uns des autres.
En bas à gauche de l'image, un peu à l'écart, se trouve un quatrième personnage identifié comme étant Somuk.
Cette œuvre est polychrome (noir, bleu et violet) et comporte de nombreuses annotations. D'après ces dernières, le dessin serait inspiré d'une iconographie existante vue et reproduite par Somuk. Peut-être est-ce d'ailleurs pour cette raison que l'artiste a choisi de se représenter ici.
Les trois grands personnages quant à eux sont identifiés comme un chef au centre entouré de son fils (à gauche) et de sa femme (à droite) tandis que les formes géométriques en partie supérieure semblent faire référence à un serpent.

A la main (sur le dessin) :
1) "Goasa soun = (tirer de nouveau, allusion aux dessins qui s'enchaînent."
2) Papahu et Kanu.
3) Neen katian = (arbuste dont j'ai parlé dans mes notes (+ illisible)
4) Tout le panneau supérieur. Tonanoi. Nom d'un serpent Menahan de Kohanou. Les grosses courbes noires le représentent. Les deux grands losanges sont les marques de ce serpent séparées par l'oreiller qui est aussi l'oreiller sur serpent.
5) Duven (pilou ou oreiller).
6) Esquisse d'un mategan ou scorpion.

-"L'artiste lui-même, Somuk" (petit personnage en bas à gauche).
-"Les trois personnages sont le chef, sa femme à sa gauche et son enfant-".
-"Kemin" (désigne les petits points en bordure basse du panneau supérieur).
- "Les couleurs sont authentiques, même pour les bracelets".
-"Ce dessin a été fait par Somuk qui lui-même a vu l'original. (??) Toute la muraille du Tihuan de Kohiso, dont mon ami Taranis était le chef".

Hermano SOMUK (-1965)

42,7 x 35,3 cm.

Encre et/ou crayon gras sur papier de récupération de livre de compte.
Archipel des Iles Salomon, Ile de Bougainville, Iles Shortland.
XX^{e} siècle.

Collecté entre 1934 et 1935 par le Révérend Père O'Reilly puis donné à René Dessirier.

€ 3 000/5 000

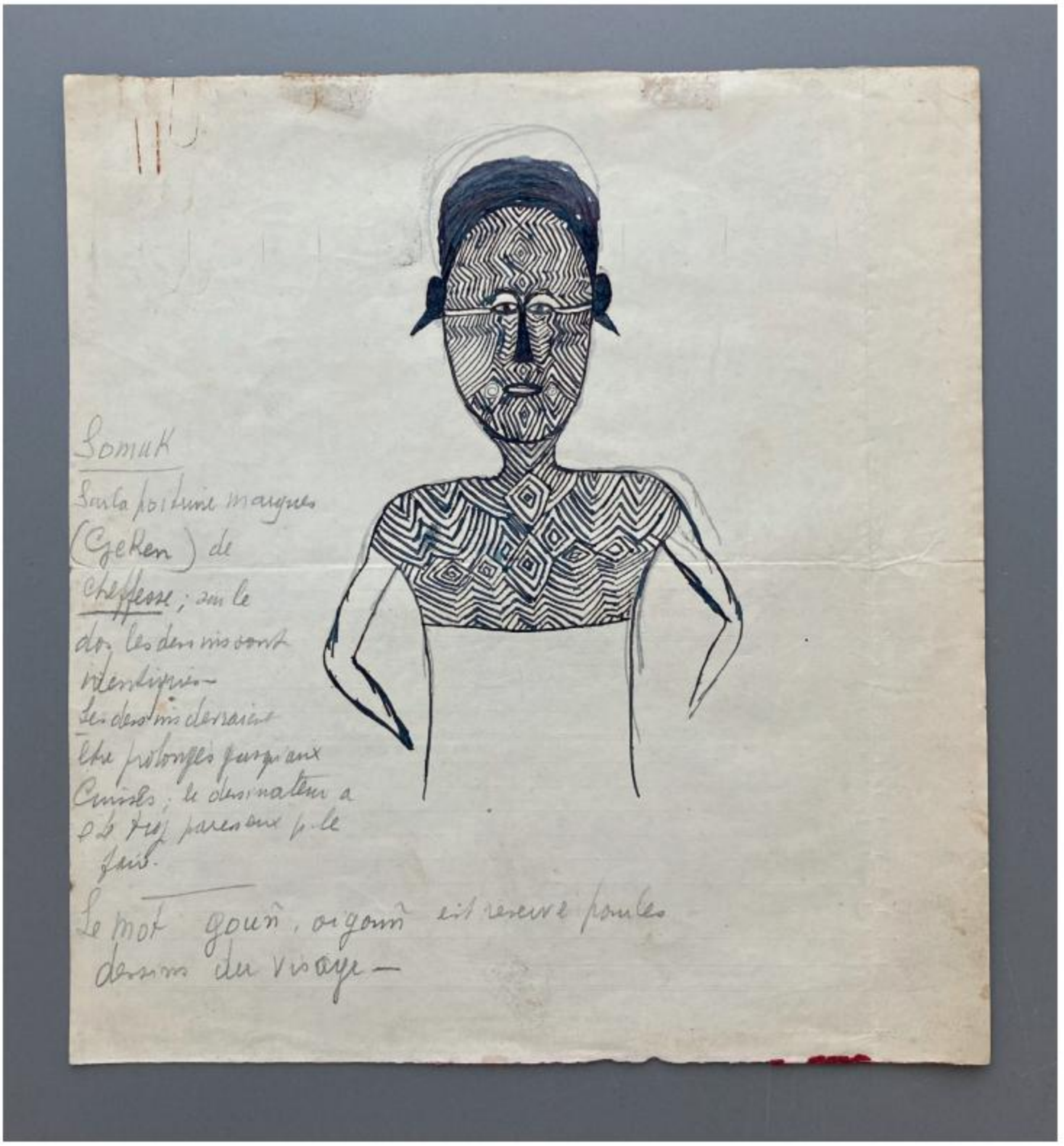

56

Tatouages (corporels).
Ce dessin à l'encre figure un personnage tatoué, coupé à la taille. Ses coudes sont repliés et ses mains ne sont pas représentées.
Les bandes de chevrons et les losanges concentriques sur sa poitrine et son visage évoquent ce qui est identifié comme des motifs de tatouages par Patrick O'Reilly et Paul Montauban dans Mythes de Buka (1955). Les deux auteurs y apportent les précisions suivantes : "le tatouage était pratiqué par incisions (formant des cicatrices en bourrelets) ou par pointillis de brûlures. Le visage, le haut du dos, la poitrine, le ventre et les cuisses pouvaient être tatoués.". La première partie de cette description se rapproche en réalité davantage de scarifications. Par ailleurs, ces motifs peuvent être rapprochés de ceux du dos scarifié d'une personne apparaissant sur une photographie présente dans l'ouvrage : Séjour à Bougainville, îles Salomons, 1934-1935 du père Patrick O'Reilly.
Des annotations (au crayon sur le document et retranscrites à la machine) indiquent qu'il s'agit de marques (geken) de cheffesse. Les motifs devraient être prolongés sur les cuisses et le dos.

Annotations : à la main sur le dessin et à la machine sur un document à part : "Somuk. Sur la poitrine, marques (GEKEN) de cheffesse. Sur le dos, les dessins sont identiques. Les dessins devraient être prolongés jusqu'aux cuisses, le dessinateur a été trop paresseux pour le faire. Le mot goun, oigoun est réservé pour les dessins du visage."

Hermano SOMUK (-1965)

23,2 x 21,4 cm.

Encre et/ou crayon gras sur papier de récupération d'imprimé commercial.
Archipel des Iles Salomon, Ile de Bougainville, Iles Shortland.
XX^{e} siècle.

Collecté entre 1934 et 1935 par le Révérend Père O'Reilly puis donné à René Dessirier.

€ 3 000/5 000

Sans titre (conte de Susagu : scène du festin).
En dehors de la présence de deux personnages anthropomorphes, l'un debout à droite de l'image et l'autre représenté allongé en partie haute, le dessin est principalement occupé par des représentations zoomorphes (notamment des insectes) juxtaposées.
A première vue, l'image pourrait faire penser à une planche naturaliste décrivant certaines espèces locales. La faune représentée est par ailleurs numérotée et décrite au dos de l'image.
Néanmoins, certaines annotations peuvent attirer notre attention. C'est notamment le cas de cette phrase : "Susagu appelant O Verevan Tenu pour le festin. Il a un bambou dans une main, dans l'autre un Diven (massue) et la lance (sak)". Cette description nous permet d'identifier le personnage debout à droite comme étant Susagu.
Il s'agit d'un personnage mythologique de Buka (île du nord de l'archipel des Salomon) que l'on retrouve notamment dans Histoire de Susagu, l'un des chapitres de Mythe de Buka, Iles Salomon. Cycle de la Tubun, ouvrage contenant des mythes recueillis par Paul Montauban et Patrick O'Reilly. Dans ce mythe, Susagu, un jeune orphelin du village de Tousahun (dont presque tous les habitants ont été tués), est élevé par Tubun (nom propre désignant la fille aînée), jeune femme d'un village voisin. Devenu adulte, Susagu décide de venger son père, sa mère ainsi que les autres habitants du village de Tousahun en allant à la rencontre de Mouketek, meurtrier de ses parents. Il fait tuer une partie des habitants du village ennemi et fait prisonnier Mouketek. Il organise ensuite un grand festin (Hatokusun) en l'honneur de cette vengeance où il convie les habitants de "tous les villages". Peu avant leur arrivée, il tue finalement Mouketek après avoir appris la mort de la truie qu'il avait tété petit (avant d'être trouvé par Tubun) et dont il tient Mouketek pour responsable. Il lui arrache le foie et le "ventre". S'ensuit une description détaillée du menu du festin. C'est au cours du Hatokusun que Tubun annonce à Susagu son envie de se marier avec lui, proposition acceptée par le héros et c'est avec cette scène que se clos le mythe.
Sur le dessin de Somuk apparaissent donc, à droite, Susagu, en haut, le cadavre de Mouketek (dont les plaies au niveau du foie et du ventre sont signalées par de l'encre rouge) tandis que les animaux représentés : fourmis, sauterelles, grenouilles etc. constituent le festin !

A la main (à l'arrière du dessin) et à la machine (sur deux documents à part et à l'arrière de la copie) :
"KERI sortant de leur nid de terre au pied de l'arbre.
NA TUMANU (nid) des MAKAHU, fourmi noire, moyenne grosseur, pas si grosses que les KERI. Leur nid est attaché aux arbres et fait de saletés de feuilles sèches.
I DOTOKI un peu moins gros que l'igname.
I'MATEGAN (scorpion ordinaire, tout grisâtre, pas de rouge.
I'MATEGAN, gros scorpion noir, à morsure très douloureuse.
I'GOTAN, scorpion a morsure moins douloureuse - noir - corps et pattes rappellent le GOTAN ou cuiller en moitié de noix de coco.
INA KONE, espèce de grosse mouche ou guêpe noire, faisant son trou sur la cour bien nettoyée.
I ABESUBESU, ou mante religieuse (verte).
NA VAS = igname.
SUSAGU appelant O VEREVAN TENU pour le festin. Il a un bambou dans une main, dans l'autre un DIVEN (massue) et la lance (sak).
MOUKETEK, birua de susagu.
I'NOUBOU, centipède.
NA KAROU, grosse grenouille (noire).
I ABESUBESU (verte) (Obesubesu dans la retranscription) .
I'KON, sauterelle verte et rouge."
Accompagné de deux feuilles tapuscrites reprenant les descriptions manuscrites au dos du dessin.

Hermano SOMUK (-1965)

23,2 x 21,4 cm.

Encre et/ou crayon gras sur papier de récupération d'imprimé commercial.
Archipel des Iles Salomon, Ile de Bougainville, Iles Shortland.
XX^{e} siècle.

Collecté entre 1934 et 1935 par le Révérend Père O'Reilly puis donné à René Dessirier.

€ 3 000/5 000

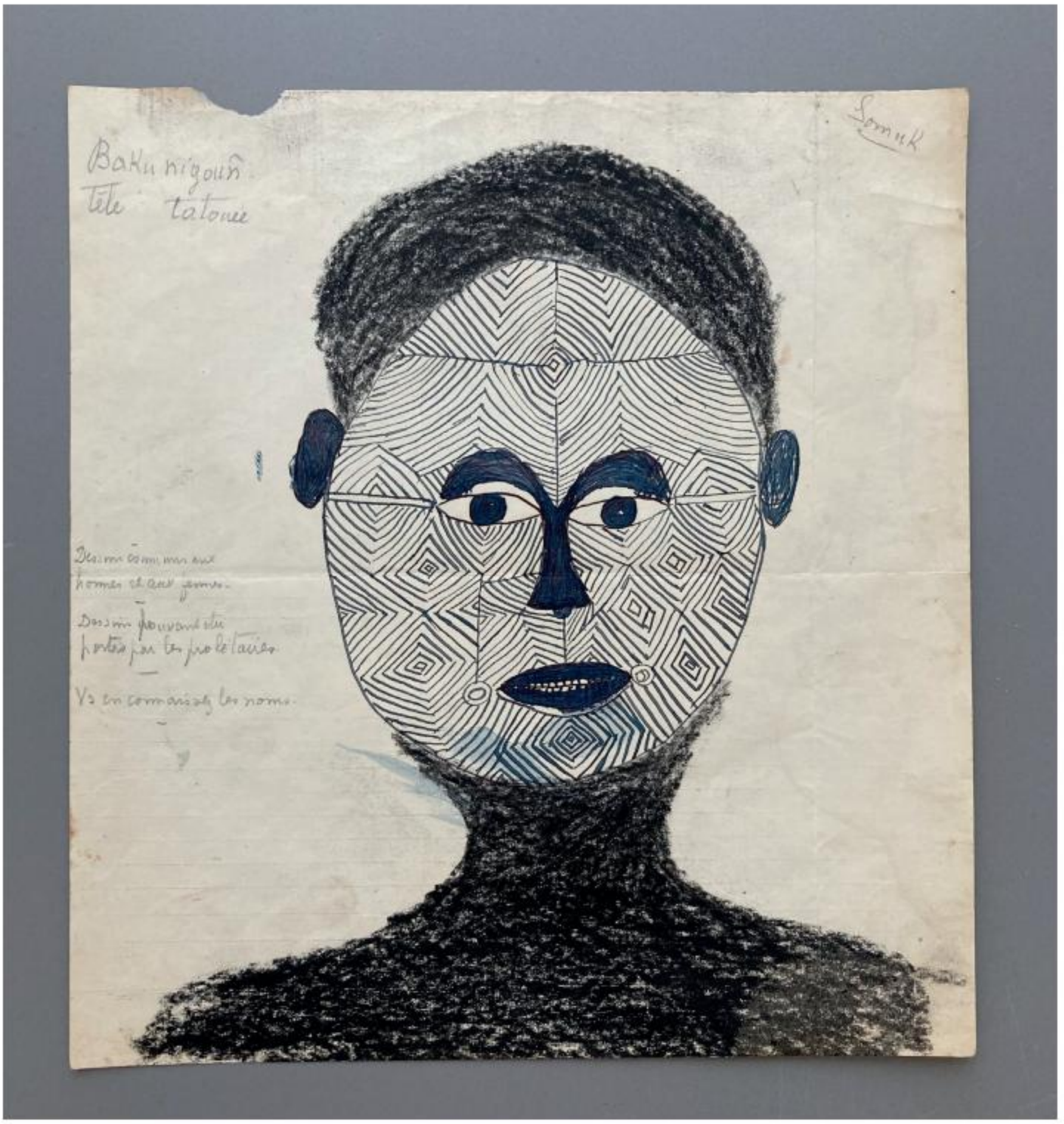

58

Tatouages (faciaux).

Ce dessin figure un personnage en buste au corps et aux cheveux noircis. Son visage est orné de motifs géométriques : bandes de chevrons et losanges concentriques. De chaque côté du visage, une ligne horizontale part du coin externe de l'œil et s'étire vers les tempes. De petits cercles concentriques apparaissent par ailleurs aux commissures des lèvres.

Les motifs représentés font référence aux tatouages faciaux appelés baku nigoun d'après les annotations (écrites à la main sur le dessin et retranscrites à la machine). Celles-ci indiquent que ces tatouages faciaux étaient portés autant par les hommes que par les femmes, de même que par les "prolétaires".

A la main sur le dessin et à la machine sur un document à part : Baku nigoun, tête tatouée. Dessins communs aux hommes et aux femmes. Dessins pouvant être portés par les prolétaires. Vs en connaissez les noms." (vs = vous ?)

Hermano SOMUK (-1965)

23,1 x 21,4 cm.

Encre et/ou crayon gras sur papier de récupération d'imprimé commercial.
Archipel des Iles Salomon, Ile de Bougainville, Iles Shortland.
XX^{e} siècle.

Collecté entre 1934 et 1935 par le Révérend Père O'Reilly puis donné à René Dessirier.

€ 3 000/5 000

59

Conte de Susagu.

Le dessin présente trois personnages debout de face identifiés (de gauche à droite) comme étant Tubun, Susagu et Peopeo.

Tous sont richement parés : coiffes, ornements de nez et d'oreilles, brassards, ornements croisés sur la poitrine pour Tubun et Peopeo, pectoral pour Susagu, ceinture ou encore ornements de cheville. Peut-être s'agit-t-il pour certains de ces ornements de marques de deuil.

Tubun pose la main sur l'épaule de Susagu. Tous deux ont le corps noirci. Peopeo, munie d'une béquille dans chaque main, semble se tenir en retrait. Son corps est laissé en réserve.

Ces trois personnages apparaissent dans Histoire de Susagu, l'un des chapitres de Mythe de Buka, Iles Salomon. Cycle de la Tubun, ouvrage contenant des mythes recueillis par Paul Montauban et Patrick O'Reilly. Dans ce mythe, Tubun quitte son village d'origine pour Tousahun. Récent théâtre d'un massacre, celui-ci est dépeuplé à l'exception de Peopeo, une vieille femme aveugle et de son petit-fils encore bébé, Susagu. Tubun élève Susagu. A la fin du conte, le jeune homme étant devenu adulte, elle le demande en mariage et celui-ci accepte.

Alors que "Susagu" est un nom propre désignant un personnage précis, "Tubun" et "Peopeo" semblent désigner des personnages archétypaux apparaissant dans différents mythes sans nécessairement référer à la même personne. Sept mythes mettent par exemple en scène une "Tubun" à chaque fois différente. Il s'agit en fait d'un nom souvent donné à la fille aînée à Buka. De la même manière, Peopeo désigne à plusieurs reprises une vieille femme aveugle.

Des indications sous les personnages les identifient.

A la main (sur le dessin) et à la machine (sur un document à part) : "TUBUN, SUSAGU, PEOPEO. Les couleurs sont exactes. Le rouge doit être couleur brique. Péopéo marche avec des béquilles. Fermez-lui les yeux car elle est aveugle".

Hermano SOMUK (-1965)

23,1 x 20,2 cm.

Encre et/ou crayon gras sur papier de récupération d'imprimé commercial, marouflé sur une feuille de papier. 30,8 x 20,9 cm.

Archipel des Iles Salomon, Ile de Bougainville, Iles Shortland.

XX^{e} siècle.

Collecté entre 1934 et 1935 par le Révérend Père O'Reilly puis donné à René Dessirier.

€ 3 000/5 000

La chasse aux oiseaux -
Les trois cherchent surtout à se procurer les belles
plumes pour s'en parer les cheveux -
Il s'agit d'oiseaux tout à fait fantastiques !

60

Chasse aux oiseaux.

Le dessin présente trois personnages anthropomorphes au corps noirci (hormis leur visage laissé en réserve). Ils sont réunis autour d'un arbre dont les racines aériennes sont visibles (pandanus ?). Les branches fleuries ou garnies de fruits abritent trois oiseaux. Les hommes sont armés (arme courte, arc, flèche) et l'un d'eux tend le bras et attrape les plumes de la queue de l'un des oiseaux.

Le sol est matérialisé par une ligne horizontale et une riche végétation se déploie autour de la scène principale.

Certains éléments sont rehaussés de rouge notamment les plumes piquées dans les cheveux des personnages ainsi que les oiseaux, mettant ces éléments en valeur.

Il s'agit en fait ici d'une scène de chasse aux oiseaux. Il est précisé dans les annotations (au crayon sur le dessin) que ce type d'activité permettait principalement de se procurer de belles plumes d'oiseaux pour s'en parer les cheveux.

A la main (sur le dessin) : "La chasse aux oiseaux - mais [...] cherchent surtout à se procurer les belles plumes pour s'en parer les cheveux - il s'agit d'oiseaux tout à fait fantastiques !"

Hermano SOMUK (-1965)

23,1 x 21,4 cm.

Encre et/ou crayon gras sur papier de récupération d'imprimé commercial.
Archipel des Iles Salomon, Ile de Bougainville, Iles Shortland.
XX^{e} siècle.

Collecté entre 1934 et 1935 par le Révérend Père O'Reilly puis donné à René Dessirier.

€ 3 000/5 000

61

Conte de Gerian.
Au centre de l'image, apparaît un personnage identifié comme Gerian, chevauchant un requin nommé Bipoan. D'une main il tient un objet que l'on pourrait peut-être voir comme une massue tandis que de l'autre, il pointe du doigt un second personnage identifié comme Bibanun, se tenant debout sur la terre ferme, accompagné de deux cochons.
Des annotations accompagnant l'image définissent Gerian comme le fondateur de Gagan, petite localité du centre de l'île de Buka d'où est originaire Somuk.
Dans l'ouvrage Mythes de Buka. Iles Salomon par Paul Montauban et Patrick O'Reilly, il est indiqué que Somuk aurait réalisé une grande fresque occupant tout le fond de la "maison des garçons" (maison des hommes) représentant grandeur nature Gerian se rendant dans son royaume de Bei sur le dos d'un requin. Malheureusement cette fresque fut détruite par les bombes américaines (durant la seconde guerre mondiale). Peut-être pouvons-nous émettre l'hypothèse que ce dessin figure le même mythe que la fresque décrite dans l'ouvrage de Montauban et O'Reilly.
A la main (sur le dessin) : "Cf. conte de Gerian fondateur de Gagan. Gerian, Tibanun, Bipoan".

A la machine (collé à la Marie-Louise) : "Somuk. - Illustration pour le CONTE DE GERIAN ? LE FONDATEUR DE GAGAN. Tibanun et Gérian, les deux premiers hommes."

Hermano SOMUK (-1965)

23,2 x 21,4 cm.

Encre et/ou crayon gras sur papier de récupération d'imprimé commercial, avec marielouise annotée et légendée avec le nom de Montauban 60.
Archipel des Iles Salomon, Ile de Bougainville, Iles Shortland.
XX^{e} siècle.

Collecté entre 1934 et 1935 par le Révérend Père O'Reilly puis donné à René Dessirier.

€ 3 000/5 000

Art Kanak : La collection J.C.

Deux frères,Timothée (1814-1881) et Hippolyte C. (1828-1896), quittent la France et leur Normandie natale pour l'Australie en 1852 peu après le coup d'état de Napoléon III. Ils s'installent à Sydney et ouvrent le Café Français, un important restaurant français sur George Street. La Nouvelle-Calédonie devient française en 1953. Le 13 juillet 1861, à Sydney, Hippolyte épouse Ellen O'Donoghue (1841-1928), une jeune Irlandaise récemment arrivée en Australie. Timothée, l'ainé, fait la demande, le28 novembre1861 auprès du Ministre des Colonies d'acquérir 1500 hectares à La Tontouta dans la toute nouvelle colonie. Le 18 juillet 1862, Timothée et Hippolyte débarquent en Nouvelle-Calédonie à bord du bâtiment La Gazelle affrétée pour transporter leurs familles et amis et se mirent à cultiver la canne a sucre. Trois générations plus tard, Jacques C. (1931-2018) descendant d'Hippolyte et d'Ellen, devenu décorateur d'intérieur à Nouméa, se passionne pour l'art et l'histoire de la Nouvelle-Calédonie. Il sera vice-président de la Société d'études historiques de Nouvelle-Calédonie et actionnaire d'une galerie d'art contemporain à Paris.
La collection J.C., présentée aujourd'hui, a été constituée par Jacques, pièce par pièce, tout au long de sa vie et de ses pérégrinations, avec l'œil du connaisseur et le cœur de l'amoureux. De tout ce qu'il possédait, cette collection est ce qui lui était le plus cher.

J'ai eu le plaisir et je considère, l'honneur, d'avoir rencontré Jacques C. tout au début de ma carrière en 1981. Il est celui qui m'a ouvert les portes de la Nouvelle-Calédonie en me présentant au Musée de Nouméa et en m'envoyant de nombreux visiteurs intéressés de voir la culture et l'art Kanak représenté en Métropole. S'en est suivi une série de rencontres et de discussions lors de ses multiples passages à Paris ou il ne manquait jamais de venir faire un tour à la galerie. Un souvenir heureux pour moi fut son ravissement, lors d'une de ses premières visites, de voir quatre haches-ostensoirs présentées en même temps dans notre galerie...

La vente de sa collection est un ultime tribut à un homme passionné par cette culture Kanak qu'il aimait et respectait tant.

AJPM

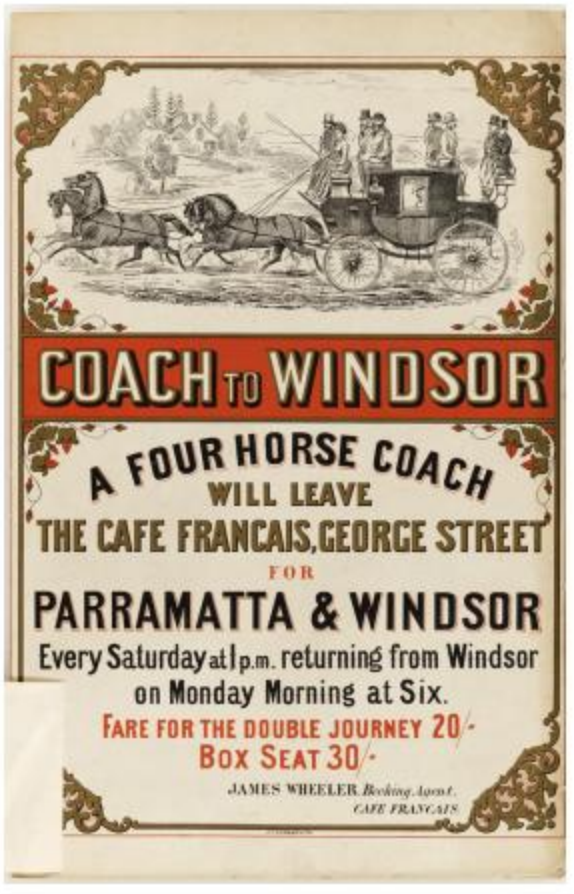

62
Giokono. Hache-ostensoir composée d'un disque en serpentine, percé et ligaturé sur un manche en bois recouvert partiellement de tissu. La pierre est maintenue dans la fourche du manche par des ligatures de fibres tressées incorporant de la fourrure de roussette. La base est formée d'une demi-noix de coco. En l'état, quelques ébréchures au disque.
Longueur : 59 cm.
Dimension du disque : 21 x 20 cm.
Mélanésie, Nouvelle-Calédonie,
peuple Kanak. XIX[e] siècle.
Ancienne collection J.C.

€ 800/1 000

63
Giokono. Hache-ostensoir composée d'un disque en serpentine, percé et ligaturé sur un manche en bois recouvert partiellement de tapa. La pierre est maintenue dans la fourche du manche par des ligatures de fibres tressées incorporant de la fourrure de roussette. La base est formée d'une demi-noix de coco. En l'état, quelques ébréchures au disque.
Longueur : 64 cm.
Dimension du disque : 21 x 25,5 cm.
Mélanésie, Nouvelle-Calédonie,
peuple Kanak. XIX[e] siècle.
Ancienne collection J.C.

€ 1 800/3 000

64
Giokono. Hache-ostensoir composée d'un disque en serpentine, percé et ligaturé sur un manche en bois recouvert de tissu. La pierre est maintenue dans la fourche du manche par des ligatures de fibres tressées incorporant de la fourrure de roussette. La base est formée d'une demi-noix de coco. La base et la hampe sont recouvertes de poil de roussette. En l'état, quelques ébréchures au disque.
Longueur : 57 cm.
Dimension du disque : 16 x 19 cm.
Mélanésie, Nouvelle-Calédonie,
peuple Kanak. XIX[e] siècle.
Ancienne collection J.C.

€ 1 500/2 500

65
Flèche faîtière de grande case représentant un visage humain stylisé au nez globulaire, à la bouche largement fendue et aux yeux en amande. Il surmonte un disque (cassé dans sa partie gauche) représentant le thorax du personnage, et est coiffé d'une crête dentelée.
Bois de Houp (*Montrouziera cauliflora*) raviné par le temps et les intempéries. Traces de polychromie. Accidents et manques.
Hauteur : 174 cm.
Mélanésie, Nouvelle-Calédonie, peuple Kanak.
XIX[e] siècle ou antérieur.
Ancienne collection J.C.

€ 25 000/40 000

66
Flèche faîtière de grande case représentant un visage humain stylisé surmontant un disque ovalaire représentant le thorax du personnage, orné d'un pectoral.
Bois de Houp (*Montrouziera cauliflora*) raviné par le temps et les intempéries. Accidents et manques.
Hauteur : 217 cm.
Mélanésie, Nouvelle-Calédonie, peuple Kanak.
XIX[e] siècle ou antérieur.
Ancienne collection J.C.

€ 25 000/40 000

67
Flèche faîtière de grande case représentant un visage humain stylisé.
Bois de Houp (*Montrouziera cauliflora*) raviné par le temps et les intempéries. Accidents et manques.
Hauteur : 116 cm.
Mélanésie, Nouvelle-Calédonie, peuple Kanak.
XIX^{e} siècle ou antérieur.
Ancienne collection J.C.

€ 15 000/20 000

68
Massue. Le long manche cylindrique est courbe, le sommet est en forme de phallus. La poignée est caractéristique des massues kanaks.
Bois à belle patine brune brillante.
Longueur : 84 cm.
Mélanésie, Nouvelle-Calédonie, peuple Kanak.
XIX[e] siècle

€ 300/400

69
Massue. Le long manche cylindrique est droit, le sommet est en forme de racine. La poignée est caractéristique des massues kanaks.
Bois à belle patine brune brillante.
Longueur : 65 cm.
Mélanésie, Nouvelle-Calédonie, peuple Kanak.
XIX[e] siècle.
Ancienne collection J.C.

€ 500/600

70
Massue de type *aku*, orné d'un collier transversal double.
Bois à patine brune.
Longueur : 81 cm.
Polynésie, Archipel des Tonga.
XIX[e] siècle.
Ancienne collection J.C.

€ 250/300

71
Massue. Le long manche cylindrique est droit, le sommet est en forme d'étoile. La poignée est caractéristique des massues kanaks.
Bois à belle patine brune brillante.
Longueur : 73 cm.
Mélanésie, Nouvelle-Calédonie, peuple Kanak.
XIX[e] siècle.
Ancienne collection J.C.

€ 600/800

72
Massue. Le long manche cylindrique est courbe, le sommet est en forme de champignon. La poignée est caractéristique des massues kanaks.
Bois à belle patine brune brillante.
Longueur : 78 cm.
Mélanésie, Nouvelle-Calédonie, peuple Kanak.
XIX[e] siècle.
Ancienne collection J.C.

€ 300/400

73
Exceptionnelle herminette à talon ornée d'une tête d'ancêtre.
La large lame en serpentine est maintenue par une ligature en fibre végétale tressée.
Bois, fibre et pierre, menus manques d'usage, lame légèrement ébréchée,
Longueur : 38,5 cm.
Mélanésie, Nouvelle-Calédonie, peuple Kanak. XIX^{e} siècle.
Ancienne collection J.C.

€ 8 000/12 000

74
Jupe monnaie. Elles sont échangées entre les femmes lors des cérémonies de naissance, mariage et deuil, et symbolisent la maison.
Fibres de bourao nouées sur une cordelette. La bande est enroulée sur elle même de façon à faire un cône de laine.
Hauteur : 40 cm.
Mélanésie, Nouvelle-Calédonie, peuple Kanak. XIX^{e} siècle.
Ancienne collection J.C.

€ 1 500/2 000

75
Talé. Elément principal décorant l'accès à la «Grande Case» du chef, la partie supérieure représente, sous l'apparence d'un visage humain, l'esprit protecteur d'un ancêtre vénéré.
Le corps est entièrement stylisé et de même largeur que la tête, il est décoré de motifs chevronnés.
Bois de Houp *(Montrouziera cauliflora)* à surface érodée par le temps et les intempéries. Manques au coté gauche. Traces de polychromie.
Dimensions : 127 x 32 cm.
Mélanésie, Nouvelle-Calédonie, peuple Kanak.
XIX^{e} siècle ou antérieur.
Ancienne collection J.C.

€ 8 000/10 000

76
Statuette représentant un esprit magique dont la principale fonction était d'obtenir du ciel les bienfaits de la pluie. Il est représenté debout solidement campé sur les jambes, les mains posées aux hanches de part et d'autre du sexe.
Bois dur à belle patine rougeâtre.
Hauteur : 42 cm.
Mélanésie, Nouvelle-Calédonie, peuple Kanak.
XIX^{e} siècle.
Ancienne collection J.C.

€ 25 000/35 000

77
Massue. Le long manche cylindrique se termine par une tête d'oiseau stylisée au bec allongé, aux yeux en relief, et à la crête retombant à l'arrière du cou. La poignée est caractéristique des massues kanaks.
Bois à belle patine brune brillante.
Longueur : 72 cm.
Mélanésie, Nouvelle-Calédonie, peuple Kanak.
XIX[e] siècle.
Ancienne collection J.C.

€ 1 000/2 000

78
Pilon à nalot ou laplap servant à la préparation de la nourriture
Bois à patine brune.
Longueur : 59 cm.
Mélanésie, Archipel de Vanuatu, Espiritu Santo.
XIX[e] siècle.
Ancienne collection J.C.

€ 300/400

79
Bambou gravé représentant des scènes traditionnelles kanaks servant de support de mémoire.
Fentes et usures habituelles.
Longueur : 88 cm.
Mélanésie, Nouvelle-Calédonie, peuple Kanak.
XIX[e] siècle.
Ancienne collection J.C.

€ 600/800

80
Massue. Le long manche cylindrique est droit, le sommet est en forme de champignon. La poignée est caractéristique des massues kanaks.
Bois à belle patine brune brillante.
Longueur : 85 cm.
Mélanésie, Nouvelle-Calédonie, peuple Kanak. XIX[e] siècle.
Ancienne collection J.C.

€ 300/400

81
Massue. Le long manche cylindrique se termine par une tête d'oiseau stylisée au bec allongé, aux yeux en relief, et à la crête retombant à l'arrière du cou. La poignée est caractéristique des massues kanak.
Bois à belle patine brune brillante.
Longueur : 71 cm,
Mélanésie, Nouvelle-Calédonie, peuple Kanak.
XIX[e] siècle.
Ancienne collection J.C.

€ 500/600

82
Masque. Elément d'un costume de deuilleur représentant un visage humain. Le visage s'inscrit dans un carré délimité par les trous de fixation de la coiffe. Le nez est bouclé, les yeux en amande ; la bouche est largement fendue pour permettre le regard du danseur.
Bois dur à patine brune, filet et sparterie.
Dimension : 20 x 33 cm.
Mélanésie, Nouvelle-Calédonie, style du sud, peuple Kanak.
XIX^{e} siècle.
Ancienne collection J.C.
€ 8 000/10 000

83
Massue. Le long manche cylindrique se termine par une tête d'oiseau stylisée au bec allongé, aux yeux en relief, la crête retombant à l'arrière du cou manque. La poignée est caractéristique des massues kanaks.
Bois à belle patine brune brillante.
Longueur : 68 cm.
Mélanésie, Nouvelle-Calédonie, peuple Kanak.
XIXe siècle.
Ancienne collection J.C.

€ 800/1 000

84
Herminette à talon fendu. La large lame en serpentine est maintenue par une ligature en fibre végétale tressée.
Bois, fibre et pierre, menus manques d'usage, lame légèrement ébréchée.
Longueur : 49 cm,
Mélanésie, Nouvelle-Calédonie, peuple Kanak.
XIXe siècle.
Ancienne collection J.C.

€ 2 000/3 000

85
Bâton de voyage. Le sommet est orné d'une figure de porteur de masque représentant le grand chef défunt. La hampe est décorée d'une série d'encoches peut être des marqueurs généalogiques.
Bois à patine brun clair.
Longueur : 94 cm.
Mélanésie, Nouvelle-Calédonie, peuple Kanak.
XIX[e] siècle.
Ancienne collection J.C.

€ 10 000/12 000

87
Sagaie décorée d'un visage sculpté en haut relief.
Ces lances de prestige ornées d'une tête d'ancêtre sont utilisées entre d'autres comme dons dans les échanges coutumiers.
Bois à patine noire.
(petit manque à la tête)
Longueur : 224 cm.
Mélanésie,
Nouvelle-Calédonie,
peuple Kanak.
XIXe siècle.
Ancienne collection J.C.
€ 600/800

86
Sagaie décorée d'un visage sculpté en haut relief.
Ces lances de prestige ornées d'une tête d'ancêtre sont utilisées entre d'autres comme dons dans les échanges coutumiers.
Bois à patine noire.
Longueur : 202 cm.
Mélanésie, Nouvelle-Calédonie, peuple Kanak.
XIXe siècle.
Ancienne collection J.C.
€ 1 000/2 000

88
Treize Sagaies de combat.
Bois à patine noire.
Longueur : entre 180 et 274 cm.
Mélanésie, Nouvelle-Calédonie, peuple Kanak.
XIX[e] siècle.
Ancienne collection J.C.

€ 700/800

89
Battoir à tapa. Le travail en strie de la tête et la prise longue et massive sont une caractéristique des battoirs kanaks.
Bois dur à patine orangée.
Longueur : 26 cm.
Mélanésie, Nouvelle-Calédonie, peuple Kanak.
XIX[e] siècle.
Ancienne collection J.C.

€ 400/600

90
Battoir à tapa. Le travail en strie de la tête et la prise massive sont une caractéristique des battoirs kanaks.
Bois dur à patine orangée.
Longueur : 19 cm.
Mélanésie, Nouvelle-Calédonie, peuple Kanak.
XIX[e] siècle.
Ancienne collection J.C.

€ 300/500

91
Pierre sacrée peut être pour la magie de guerre.
Cassée, collée et manques.
Longueur : 25 cm.
Voir pour comparaison, l'exemplaire du musée de Bâle N° Vb 2268.
Mélanésie, Nouvelle-Calédonie, peuple Kanak.
XIX[e] siècle.
Ancienne collection J.C.

€ 500/600

92
Cache-sexe en courge.
Longueur : 63 cm.
Nouvelle Guinée Indonésienne, vallée du Baliem.
Ancienne collection J.C.

€ 100/200

93
Temes nevinbur en forme de visage sur-modelé à long nez monté sur une boule de feuilles nouées. Les yeux tubulaires sont projetés en avant, et des commissures de la bouche étirée en largeur s'élèvent deux canines de porc.
Enduit d'argile, fibres végétales, suc d'arbre à pin, polychromie rouge, noire et blanche.
Hauteur : 31 cm.
Mélanésie, Archipel de Vanuatu, sud-ouest de l'ile de Malekula.
Ancienne collection J.C.

€ 700/800

94
Cruche de forme ronde à lèvres évasées, ornée de lignes gravées et percées quatre fois pour les attaches, utilisée pour le stockage et la cuisson.
Terre cuite grise.
Dimension : 40 x 33 cm.
Mélanésie, Nouvelle-Calédonie, peuple Kanak.
XIX^{e} siècle.
Ancienne collection J.C.

€ 500/600

95
Effigie d'enfant ou de défunt de sexe féminin couché sur le dos dans un berceau ou brancard en forme de coque. Rare représentation énigmatique ou le lien entre le monde de l'enfant rejoint celui du vieillard et ou le défunt est traité avec les mêmes égards qu'un nouveau-né.
Bois dur à patine brune d'usage.
Longueur : 21 cm.
Mélanésie, Nouvelle-Calédonie, peuple Kanak.
XIX^{e} siècle.
Ancienne collection J.C.

€ 20 000/25 000

96
Sculpture représentant une vahiné en Madone de type Gauguin, le visage est joliment sculpté.
Bois à patine brune.
Hauteur : 73 cm.
Polynésie, Tahiti.
Ancienne collection J.C.

€ 600/800

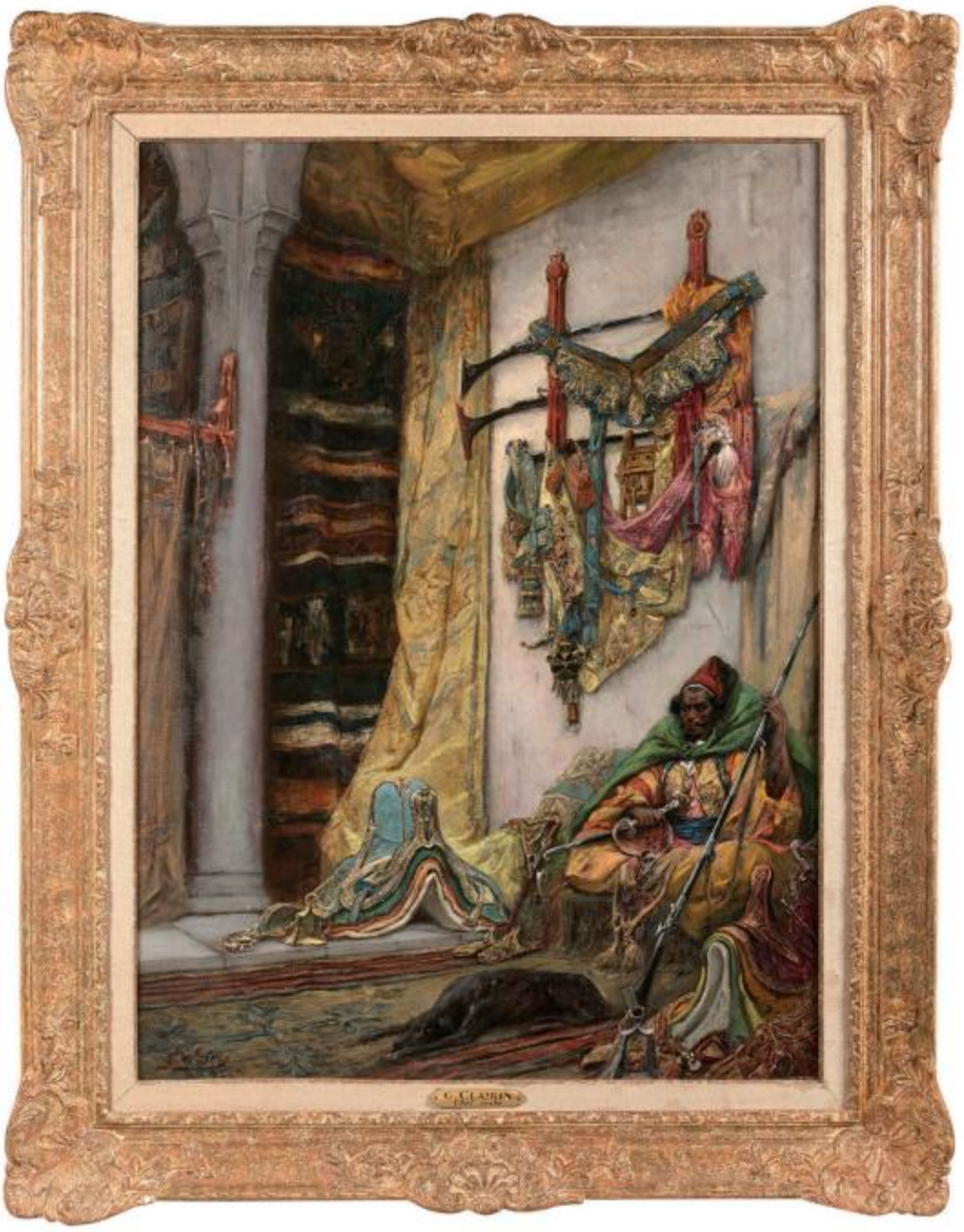

98
Georges CLAIRIN (Paris 1843 - Le Pouldu 1919)
Guerrier arabe dans un intérieur.
Toile d'origine.
Hauteur : 103 cm.
Largeur : 74 cm.
Restaurations anciennes.
Signé du cachet en bas à gauche.

Historique : Première vente de l'Atelier de Georges Clairin, Paris, Galerie Georges Petit, le lundi 2 février 1902, n°61.
Le chef arabe est assis en tailleur, à l'affut, à côté d'une selle de cheval ornée et de son chien à ses pieds. Au mur, sur le râtelier, nous découvrons trois moukhala, ces fusils à silex de la région nord-africaine. Dissimulé au milieu des étoffes et drapés, on distingue le fourreau d'une dague et le pommeau d'un sabre et, attelé au râtelier, le glâda en cuir brodé bleu, élément d'apparat du cou du cheval, pouvant jouer le rôle d'amulette pour protéger l'animal du mauvais ?il. On peut finalement apercevoir, agencé sur le troisième fusil, une cartouchière et encore plus bas une gourde.
Héritier des coloristes Delacroix et Chassériau, influencé par les compositions de Gérôme, Georges Clairin est ici très proche d'Henri Regnault («Salomé», Metropolitan Museum) et de Marià Fortuny, ses deux meilleurs amis et compagnons de voyage, avec qui il a partagé un atelier à Tanger. C'est tout ce qui fait le prix de notre toile : cette débauche de tapis et ces enchevêtrements de tissus de couleurs vives et dissonantes, se détachant fortement sur un fond blanc uni, les tons acides comme celui du grand rideau jaune, les jeux presque abstraits de bandes superposés sur la tenture au second plan ou sur la selle, rappellent ce moment virtuose et novateur de l'orientalisme vers 1870.

Expert : Eric Turquin.

€ 15 000 / 20 000

97
Rodolfo NIETO (1936-1985)
«Terre grise»
Huile sur toile signée en bas à droite, titrée et signée au dos.
60 x 81 cm.

On y joint un catalogue d'exposition de la Galerie de France, Paris VIIIe, du 24 janvier au 23 février 1964, sur l'artiste contenant une lithographie signée en bas à droite représentant une composition abstraite.

€ 5 000/6 000

99
Rare bénitier d'applique en argent à décor de scènes bibliques représentant la Vierge, encadrées par des angelots sur fonds d'enroulements.
Le réceptacle orné de quatre pilastres à têtes d'angelots en ronde-bosse et muni d'un couvercle à charnière.
Travail étranger du XVII[e] siècle.
Poids : 316.7 gr.
Hauteur : 25 cm.
(Légères déformations et modifications)

Expert : Marc Boutemy. € 1 200/1 500

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Catalogue de vente

Conformément à la loi, les indications portées au catalogue engagent la responsabilité de la société de vente et de ses experts, lesquels garantissent l'authenticité des lots mis en vente, sous réserve des rectificatifs annoncés au moment de la présentation de l'objet et portés au procès-verbal de la vente. Les attributions ont été établies compte tenu des connaissances scientifiques et artistiques à la date de la vente.

Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères. L'Hôtel des ventes se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir tous renseignements sur l'état des lots.

Les descriptions des lots résultant du catalogue, des rapports, et des indications ou annonces verbales ne sont que l'expression de la perception du lot par l'Hôtel des ventes, mais ne sauraient constituer la preuve d'un fait. Les indications données sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot, sont exprimées pour faciliter son appréciation par l'acquéreur potentiel et restent soumises à sa seule appréciation personnelle.

L'absence d'indication d'une restauration d'un accident ou d'un incident dans le catalogue, les rapports, ou verbalement, n'implique nullement qu'un bien soit exempt de tout défaut ou réparation. Inversement, la mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts.

Les estimations sont fournies à titre purement indicatif et ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations ; elles peuvent être fournies en plusieurs monnaies ; les conversions sont données à titre purement indicatives, charge à l'acquéreur de vérifier auprès de sa banque les taux de change qui lui seront appliqués.

2. Déroulement de la vente

Le commissaire-priseur dirigera la vente de façon discrétionnaire tout en respectant les usages établis ; elle se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots, de désigner l'adjudicataire, de poursuivre la vente ou de l'annuler, ou encore de remettre le lot en vente.

L'adjudicataire sera la personne qui aura porté l'enchère la plus élevée pourvu qu'elle soit égale ou supérieure au prix de réserve. Le coup de marteau matérialisera la fin des enchères et le prononcé du mot « Adjugé » ou tout autre équivalent entraînera la formation du contrat de vente entre le vendeur et le dernier enchérisseur retenu.

En sus du montant de l'adjudication, l'acheteur devra acquitter par lot, les commissions (frais de vente) qui seront indiquées pour chaque vente. Le paiement du lot aura lieu au comptant, pour l'intégralité du prix, des frais et des taxes.

L'Hôtel des ventes sera autorisé à reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire, qui devra communiquer les renseignements nécessaires demandés.

Dès l'adjudication prononcée, l'adjudicataire devient propriétaire de son lot. Il est donc sous son entière et seule responsabilité, il ne pourra recourir contre l'Hôtel des ventes si le lot se trouve volé, perdu ou dégradé, il appartient à l'adjudicataire de faire assurer son lot.

Le lot ne sera délivré à l'acquéreur qu'après paiement intégral du prix, des frais et des taxes y afférant. A défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, L'HÔTEL DES VENTES pourra, selon son choix, poursuivre l'adjudicataire pour le paiement de son achat; ou/et remettre le bien en vente sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ; ou annuler la vente de plein droit; sans préjudice de dommages intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

En outre, L'HÔTEL DES VENTES se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix, des intérêts au taux légal majoré de cinq points, la facturation de frais de garde et de stockage, le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance, le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères, le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.

L'HÔTEL DES VENTES pourra procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant. L'HÔTEL DES VENTES se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales.

Les achats qui n'auront pas été retirés dans les quinze jours de la vente (samedi, dimanche et jours fériés compris), pourront faire l'objet d'une facturation supplémentaire au propriétaire qui devra en régler le coût; des frais de stockage et de magasinage de 10€ par jour calendaire seront alors facturés au propriétaire du lot laissé à l'étude, ceci concernant tant les acheteurs que les vendeurs.

Tout lot qui aura été laissé à l'Etude par un déposant et dont la vente n'a pu être conclue (et ce qu'elle qu'en soit la raison : absence d'enchères, prix de réserve par trop élevé et absence d'accord avec son propriétaire, etc.) devra être récupéré par son dépositaire dans le mois suivant la demande de l'Hôtel des ventes ou sa date de passage en vente.

Dans l'hypothèse où le lot ne serait pas récupéré dans les délais impartis il sera revendu pour le compte de l'Hôtel des ventes.

3. Incidents de vente

Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire.

En cas de contestation au moment des adjudications, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, soit par internet et réclament en même temps cet objet, après le prononcé du mot «adjugé», ledit objet sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les enchérisseurs et tout le public présent sera admis à enchérir à nouveau.

4. Ordres d'achat

L'HÔTEL DES VENTES se charge d'exécuter gratuitement les ordres d'achat qui lui sont confiés, en particulier par les acquéreurs potentiels ne pouvant assister à la vente. Les ordres d'achat doivent être impérativement formulés par écrit et accompagnés d'un chèque ou d'un relevé d'identité bancaire, ainsi qu'une copie recto verso d'une pièce d'identité.

Toute enchère confirmée vaut acceptation du prix et de la description des biens mis en vente, entraînant ainsi la formation d'un contrat de vente conclu à distance.

Les ordres d'achat sont une facilité offerte à nos clients. L'HÔTEL DES VENTES ne peut être considéré comme responsable pour avoir manqué d'exécuter un ordre par erreur et ce quelle qu'en soit la cause origine.

Si L'HÔTEL DES VENTES reçoit plusieurs ordres d'achat pour des montants d'enchères identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui sera préféré.

5. Enchères par téléphone

Les enchères par téléphone sont possibles uniquement pour les lots dont l'estimation est supérieure à 100 €. Tout client souhaitant enchérir par téléphone doit en faire la demande par écrit au plus tard 24 heures avant la vente. Cet écrit devra être accompagné d'un relevé d'identité bancaire et d'une copie de pièce d'identité de l'acquéreur potentiel.

L'Hôtel des ventes décline toute responsabilité en cas de mauvais fonctionnement ou de non-obtention de la ligne téléphonique.

6. Frais de vente

Les acquéreurs paieront en sus des enchères les frais et taxes suivants : 20,00 % HT (24,00 %TTC)